



**HAL**  
open science

## Huius sunt plurima simulacra : l'absence de statues de culte dans les sanctuaires gaulois

Matthieu Poux

► **To cite this version:**

Matthieu Poux. Huius sunt plurima simulacra : l'absence de statues de culte dans les sanctuaires gaulois. Philippe Barral; Mathieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), Collection AFEAF (1), AFEAF, pp.221-240, 2019, 978-2-9567407-0-4. hal-02127071

**HAL Id: hal-02127071**

**<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02127071v1>**

Submitted on 6 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# *Huius sunt plurima simulacra :* l'absence de statues de culte dans les sanctuaires gaulois

Matthieu Poux

— « *De ces statues, on en trouvera.*  
*Nous en avons peut-être déjà sans le savoir !* »  
C. Goudineau (1998, 23).

## Introduction

L'absence de représentations divines anthropomorphes dans les sanctuaires gaulois antérieurs à la conquête romaine compte parmi les lieux communs les plus inoxydables de la recherche protohistorique française et européenne. L'affirmation, selon laquelle les Celtes du second âge du Fer n'érigaient, ni ne vénéraient aucune statue de culte dans leurs temples, à la différence de leurs voisins méditerranéens, apparaît très tôt dans la littérature qui leur est dédiée.

On la trouve déjà sous la plume de l'archéologue et historien des religions Salomon Reinach, dans un numéro de la *Revue Celtique* daté de 1890, répondant à une critique adressée par H. d'Arbois de Jubainville à N. D. Fustel de Coulanges lors d'un hommage paru dans un précédent numéro de la revue (1889, p. 494). Au premier, qui reproche au second une méconnaissance des textes relatifs au domaine celtique l'amenant à postuler « l'absence de statues dans la Gaule barbare avant la conquête », il rétorque :

« Il n'existe aucune statue de Mercure antérieure à la conquête romaine sur le sol de la Gaule. Il est inadmissible qu'on n'en eût pas découvert à Bibracte, Alésia et ailleurs [...] L'archéologie militante a suffisamment exploré depuis deux siècles le sous-sol de la Gaule celtique pour qu'il lui soit permis de conclure en toute sécurité qu'il n'y avait pas de statues en Gaule antérieurement à la conquête [...] J'affirme que ni M. Bertrand ni aucun archéologue ne me contrediront sur ce point » (Reinach 1890, p. 224-227).

Cette assertion péremptoire, fondée sur le seul argument *a silentio* fourni par une archéologie nationale encore balbutiante, n'a jamais été démentie depuis. Elle a perduré au fil des ouvrages et catalogues d'exposition dédiés aux Celtes, aux Gaulois et à l'art celtique, jusqu'à se cristalliser, au tournant des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles, dans les principaux ouvrages consacrés à la religion

gauloise et gallo-romaine. Escamotée en quelques lignes pour faire place à l'analyse du cadre architectural, des offrandes et des reliefs sacrificiels, la question des représentations divines y brille surtout par son absence<sup>1</sup>. Ce, malgré le fait que les découvertes de sculptures en pierre ou en bois d'époque préromaine ou romaine se sont multipliées dans le même temps<sup>2</sup>. Objet de nombreuses publications spécialisées, ces dernières s'y voient le plus souvent dénier toute fonction religieuse – celle de statues de culte, garantissant une présence symbolique de la divinité dans l'espace cultuel – pour mieux souligner leur rôle profane, socio-politique – celui de représentations héroïques, vouées à la valorisation des élites guerrières dans l'espace public.

Sur le plan historiographique, la question reste en grande partie dominée par les études consacrées, depuis les années 1950, à la statuaire monumentale du Midi de la France (Arcelin, Brunaux 2003, Arcelin, Rapin 2003, Arcelin, Gruat 2003, Arcelin, Plana 2011), auxquelles est venue faire écho, en 1996, la découverte de la statue hallstattienne du « prince celtique » du Glauberg, aux franges septentrionales du monde celtique (Frey, Hermann 1997). L'absence de documents comparables en France tempérée, surtout pour la période de La Tène, a favorisé la généralisation d'une même grille interprétative à l'ensemble de la Gaule et des âges du Fer. Focalisée sur l'identification de défunts héroïsés, n'entretenant qu'une lointaine relation avec la sphère religieuse, elle est appliquée indistinctement aux bustes en pierre retrouvés dans l'habitat (Ménez 1999, Krausz 2010), aux grandes statues en bois extraites des lacs suisses (Haldimann 2002), aux statuettes de dieux accroupis (Guillaumet 2003) ou aux sculptures d'époque romaine affichant des traits « celtiques » (Deyts 1998, 2002). Quelques travaux, plus nuancés, insistent sur la diversité,

1 Brunaux 2002, 71 ; Verger 2001 ; Goudineau, dir. 2006 ; Roure, Pernet 2011.

2 Gruat 1989 ; Le Bechennec 1997 ; Brunetti 2001 ; Haldimann *et al.* 2002 ; Guillaumet 2003 ; Krausz 2010 ; Girond 2018.

la faiblesse numérique et la polysémie de ces représentations (Goudineau 1998, Brunetti 2001)

La discussion a été profondément renouvelée par la découverte et la publication, par Y. Ménez (1999), des « statuettes » en pierre découvertes dans les fossés de la résidence aristocratique de Paule à Saint-Symphorien (Côtes-d'Armor). Au terme d'un rapprochement, tout à fait pertinent, avec les bustes d'ancêtres conservés et exposés dans les demeures de l'élite méditerranéenne, il fustige « l'erreur qui a conduit les chercheurs à identifier des divinités dans les statues Celtes » en rappelant, comme en écho à la règle formulée par S. Reinach un siècle plus tôt,

« qu'aucune des fouilles, nombreuses, pratiquées [durant] les vingt dernières années sur les sanctuaires du Second âge du Fer en France n'a livré, dans des niveaux antérieurs à la conquête, de statue de divinité ».

Cette dernière affirmation fait toujours consensus aujourd'hui, après des décennies de fouilles sur les sites de Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre, Montmartin, Bennecourt, Saint-Just-en-Chaussée, Estrées-Saint-Denis en Gaule Belgique, de Mirebeau-sur-Bèze, Coënt ou Allonnes en Gaule Celtique, qui n'ont effectivement pas livré la moindre trace de statuaire antérieure à l'époque romaine. L'archéologie des sanctuaires a même érigé cette absence au rang des principaux critères de distinction entre les édifices cultuels d'époque préromaine et romaine : le fait de ne pas représenter les dieux sous forme humaine étant présenté comme un trait spécifique, cultivé par des sociétés celtiques « aniconiques » qui prohibaient également l'usage de l'écriture dans le cadre religieux. La mise en place, progressive et très tardive, d'effigies de culte dans les temples gaulois et gallo-romains de type « *fanum* », relevant quant à elle d'une innovation méditerranéenne, au même titre que la construction en pierre, les portiques ou les autels sculptés. Orientés par les travaux des protohistoriens, les spécialistes de la religion romaine y ont naturellement vu un argument supplémentaire de discontinuité, de rupture entre les structures sociales et religieuses antérieures et postérieures à la conquête, affectant aussi bien les conceptions symboliques, que les rituels et leur support matériel (van Andringa 2002, p. 87-98).

## Des textes contradictoires

Hormis ce raisonnement *a silentio*, le principal argument qu'il est d'usage d'opposer à l'existence d'une statuaire religieuse gauloise est tiré du fameux passage de Diodore de Sicile décrivant le sac de Delphes par les troupes de Brennus, qui mérite d'être reproduit *in extenso* :

“Οτι Βρέννος ὁ τῶν Γαλατῶν βασιλεὺς εἰς ναὸν ἑλθὼν ἀργυροῦν μὲν ἢ χρυσοῦν οὐδὲν εὗρεν ἀνάθημα, ἀγάλματα δὲ μόνον λίθινα καὶ ξύλινα καταλαβὼν κατεγέλασεν ὅτι θεοὺς ἀνθρωπομόρφους εἶναι δοκοῦντες ἴστασαν αὐτοὺς ξυλῖνους τε καὶ λιθίνους.

« Le roi des Galates Brennus, quand il entra dans le temple, ne vit aucune offrande d'or ou d'argent, mais se saisissant des statues de bois et de pierres, il se prit à rire de ce que les dieux soient montrés avec une forme humaine et soient dressés là en bois ou en pierre. » (Diodore de Sicile, *Bibl. Hist.*, 22.9.4)

Insistons d'emblée sur le fait que l'épisode est rapporté indirectement et s'inscrit dans un contexte historique ancien (279 av. J.-C.), antérieur de près de trois siècles au récit qu'en fait Diodore autour du changement d'ère. Même en admettant qu'il reprend un passage des *Histoires* de Poseidonios d'Apamée, rédigées quelques générations plus tôt, ce décalage suffit à mettre en doute sa véracité. La possibilité que les Gaulois du second âge du Fer aient attendu leur arrivée en Grèce, à l'aube du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., pour découvrir l'existence d'une statuaire religieuse anthropomorphe n'apparaît guère plus crédible que l'absence de toute « offrande d'or et d'argent » dans le sanctuaire de Delphes au début de l'époque hellénistique. La brièveté du passage, son caractère intemporel – possible confusion avec le Brennus impliqué dans le sac de Rome de 390 av. J.-C. – et semi-légitime – intervention consécutive d'Apollon, qui se charge de punir les sacrilèges en déchaînant tremblement de terre et intempéries – soulignent sa valeur fictive autant qu'anecdotique.

La scène relève à l'évidence du *topos*, motif littéraire visant à souligner l'ignorance impie de populations barbares dont la soumission était à peine acquise sous Auguste. Le motif du barbare sacrilège et iconoclaste s'inscrit dans une longue lignée de dénonciation des Perses « pilliers de sanctuaires » (Jacquemin 2006, p. 286) et resurgit à d'autres occasions chez Diodore. Par exemple, au sujet des destructions perpétrées par les Carthaginois en Sicile : comme Brennus, Himilcon est accusé de destructions d'objets d'art et de statues de culte et en particulier d'avoir volé, lors du pillage de *Gela*, une statue géante d'Apollon envoyée à Tyr (*Bibl. Hist.*, 13.108.1-4), ce qui vaudra aux armées carthagoises de succomber à une épidémie, présentée par l'auteur comme la manifestation d'un châtement divin (*Bibl. Hist.*, 14.70.4-71 ; 14.76.1).

Le rapprochement des deux passages éclaire bien leur portée générale. Comme l'a montré Alain Besançon (1994), la question des représentations divines constitue l'une des thématiques centrales du courant de pensée stoïcien, qui irrigue l'œuvre de Diodore de façon plus ou moins diffuse (Sacks 1990, p. 36-37, 64). Le mépris des représentations divines figure parmi les déviances de l'*ubris* théorisées par Xénophon<sup>3</sup>, dont l'influence sur Zénon et les premiers stoïciens est bien reconnue et imprègne plusieurs sources notoires des *Histoires* de Diodore tels que Timée et Ephore. Brennus et Himilcon, dont l'impiété (*ἀσεβεια*) est punie par un revers de fortune dû à l'intervention divine, ne sont que deux variantes ethniques d'une même vision moralisatrice de l'histoire, qui ne dit absolument rien de la réalité des sociétés

3 1.1.14 « Il est en effet des fous qui ne redoutent pas ce qui est à craindre, et d'autres qui craignent ce qui n'est pas redoutable [...] Ceux-ci ne respectent ni temple, ni autel, ni aucune autre chose sacrée et ceux-là révèrent des pierres, des morceaux de bois quelconques, des bêtes sauvages. »

carthaginoise et gauloise aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Pillot 2012, p. 67).

On objectera que les attitudes d'Himilcon et de Brennus témoignent, précisément, d'un rapport diamétralement opposé aux représentations divines. À la cupidité du premier répond l'ignorance du second, qui n'atténue pas pour autant et accentue même la gravité du sacrilège. Ce trait distinctif revêt, là encore, une valeur purement topique. Les analyses littéraires menées par M. Gaifman (2012) ont démontré à quel point la notion « d'aniconisme » est liée, dans la littérature grecque, à celle de « primitivisme » et de superstition. L'absence d'effigies divines dignes de ce nom y désigne les peuples barbares les plus éloignés de la civilisation. La description des bois sacrés gaulois que nous a transmise la « Pharsale de Lucain » (*De Bell. Civ.*, 3.399-452) insiste sur l'aspect grossier et peu figuratif de ces « idoles sans art qui se dressent, informes, sur des troncs coupés. » Dans son plaidoyer de l'iconoclastie chrétienne, qu'il oppose à l'idolâtrie païenne, Clément d'Alexandrie (*Protr.*, 4-40) signale encore au II<sup>e</sup> siècle l'existence de tribus nomades qui « honorent des troncs bruts ».

L'authenticité de l'anecdote rapportée par Diodore est d'autant plus douteuse qu'on peut lui opposer un autre passage, tout aussi connu et pratiquement contemporain :

*Deum maxime Mercurium colunt. Huius sunt plurima simulacra*

« Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure. Il a un grand nombre de statues. » (César, *De Bello Gallico*, 6.17)

À la différence du précédent, il repose sur le témoignage direct de César, qui a sillonné pendant sept ans une grande partie du territoire gaulois, en a décrit plusieurs agglomérations et même visité certains sanctuaires si l'on en croit une autre anecdote de Plutarque (*Vies parallèles*, 9.César.26.6). L'auteur – qui s'est probablement inspiré, à l'instar de Diodore, d'une périégèse de Poseidonios d'Apamée – avait pourtant toutes les raisons d'insister sur leur aspect primitif et inquiétant – comme il le fait, par ailleurs, au sujet des sacrifices humains. Or, le terme utilisé renvoie à une réalité bien précise. Sur le sens même de *simulacrum*, contesté par S. Reinach, il n'existe plus aujourd'hui d'ambiguïté comme l'ont montré les travaux de S. Estienne (2010) : à l'instar de *signum*, il désigne exclusivement au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. les statues de culte, par opposition à d'autres termes de signification plus générique (*statua*, *imago*). Grand Pontife et spécialiste de la chose religieuse, César procède par *interpretatio* comme il le fait pour les noms romains qu'il assigne aux divinités du panthéon gaulois. Le fait qu'il soit ici question de statues de Mercure « nombreuses » (*plurima*), mais pas exclusives, témoigne d'une pratique courante de représentation divine. Ce que tend à corroborer le texte déjà cité de « La Pharsale de Lucain », même s'il projette une image plus primitive des *simulacra* gaulois observés dans la *chôra* de Marseille.

La contradiction n'a pas échappé aux auteurs qui se sont penchés sur la question. La plupart l'imputent à l'écart chronologique qui sépare les migrations galates de l'époque hellénistique de la conquête césarienne, autrement dit, aux différentes

situations qui prévalaient en Gaule aux III<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Christian Goudineau (1998, p. 23) y voit le fruit d'une évolution des modalités de perception et de représentation du sacré, qui aurait vu les populations gauloises passer, en l'espace de moins de trois siècles, d'une conception purement « mentale » à une conception « anthropomorphique » des divinités, dont elles auraient hérité au contact du monde gréco-romain. Il faut surtout garder à l'esprit qu'elle s'appuie sur deux sources de valeur incomparable.

### *Signa* et *simulacra* en Gaule préromaine et romaine

L'existence de statues de culte en Gaule préromaine ne bénéficie pas de témoignages iconographiques aussi explicites que le vase à relief de Sains-du-Nord pour l'époque romaine, qui représente un *simulacrum* de Mercure dressé dans la *cella* d'un édifice à galerie périphérique (fig. 1, van Andringa 2000). Il confirme, s'il était besoin, que les « *fana* » de type gallo-romain abritaient bien une effigie de la divinité à l'instar des temples gréco-italiques, ce qui n'allait pas forcément de soi eu égard à leur forme architecturale très spécifique aux Gaules et aux Germanies. Malgré les inscriptions faisant état d'*aedes cum signo* ou *signis*, qui suggère qu'ils pouvaient en abriter plusieurs (van Andringa 2002, p. 107-108), les découvertes de statues en place y sont, en effet, tout aussi inexistantes après la conquête, où les seuls indices se résument à quelques rares *membra disjecta* retrouvés dans les édifices ou à leur périphérie (Fauduet 2010, p. 219 sqq.). Cette situation est commune à la plupart des sanctuaires antiques, dont la plupart des grands bronzes ont été refondus et les statues en pierre dispersées parmi les gravats de démolition. Du strict



Fig. 1. *Simulacrum* de Mercure (*cella*) et *images* (portiques) représentés sur le vase à relief de Sains-du-Nord (d'après van Andringa 2000).



Fig. 2. Exemples de représentation de *simulacra/signa* sur les monnayages gaulois contemporains de la conquête : monnaie ségusiave au cucullatus (LT 4622), monnaies carnutes au temple et à l'aigle (LT 7100).  
À gauche. Statue de Diane juchée sur un tronc (Musée du Vatican).

point de vue de l'archéologie, il n'est pas certain que ces *signa/simulacra* auraient été identifiés comme tels sans l'éclairage des sources textuelles et iconographiques.

Quelques rares figurations monétaires tendent à accréditer l'affirmation de César pour la Gaule du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (fig. 2). La plus explicite orne une monnaie ségusiave (LT 4622) frappée dans les décennies qui suivent la conquête, dont le revers inspiré d'un denier frappé par C. Antius Restio en 46/47 av. J.-C. représente Hercule faisant face à un petit personnage encapuchonné dans un *cucullus* et juché sur un piédestal. Si le *cucullatus* et la légende adjacente ARVS renvoient clairement au fond mythologique indigène (Poux 2015), le fait qu'il soit représenté sur un socle le désigne comme un *signum/simulacrum* à l'instar, par exemple, de la statue de Diane figurée sur une peinture d'Ostie. Le contexte d'exposition de la statue n'est pas représenté, mais on peut le déduire d'une autre image monétaire, tout aussi explicite : une variante de monnaie émise sur les îles britanniques (fig. 3) représente un temple abritant une petite silhouette visible entre deux colonnes, assortie de l'inscription abrégée *C(omii) F(ilius)* qui l'identifie, selon J. Creighton (2002), à la statue du culte réalisée à l'effigie du roi breton Commios divinisé après sa mort. Sa version agrandie réside peut-être dans une variante du même monnayage, représentant une silhouette nue portant un *lituus*. Plus ambigu, l'aigle aux ailes déployées

abrité par le temple à fronton qui orne le revers de certaines monnaies carnutes (LT 7100, fig. 2), peut correspondre à une statue de culte zoomorphe représentée dans la même situation que Commios ou le Mercure de Sains-du-Nord (Guilhard 2010).

La chronologie tardive de ces représentations de *signa/simulacra*, toutes postérieures à la conquête, ne signifie pas que ces derniers n'existaient pas auparavant. En effet, leur apparition sur les monnaies coïncide avec celle de légendes épigraphes et d'une iconographie directement imitée des prototypes romains. Le problème se pose dans les mêmes termes pour la sculpture en pierre gallo-romaine de « tradition indigène », dossier trop vaste et trop complexe pour être traité dans ces quelques pages (Goudineau 1998, Deyts 2002). Si certaines d'entre elles représentent à l'évidence des divinités indigènes et sont probablement inspirées de modèles statuariques plus anciens, de nombreuses interrogations subsistent quant à leur chronologie, leur fonction et plus encore, leur contexte. On se focalisera donc principalement sur les découvertes de statues protohistoriques recensées pour le premier et le second âge du Fer.

La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer (Bonenfant *et al.* 1998) et du début du second âge du Fer recouvre une série encore limitée de documents dispersés dans toute l'Europe. Des grandes statues (Hirschlanden, Holzgerlingen, Vix, Glauberg...), aux piliers-stèles (Pfalzfeld) et aux groupes statuariques de Gaule



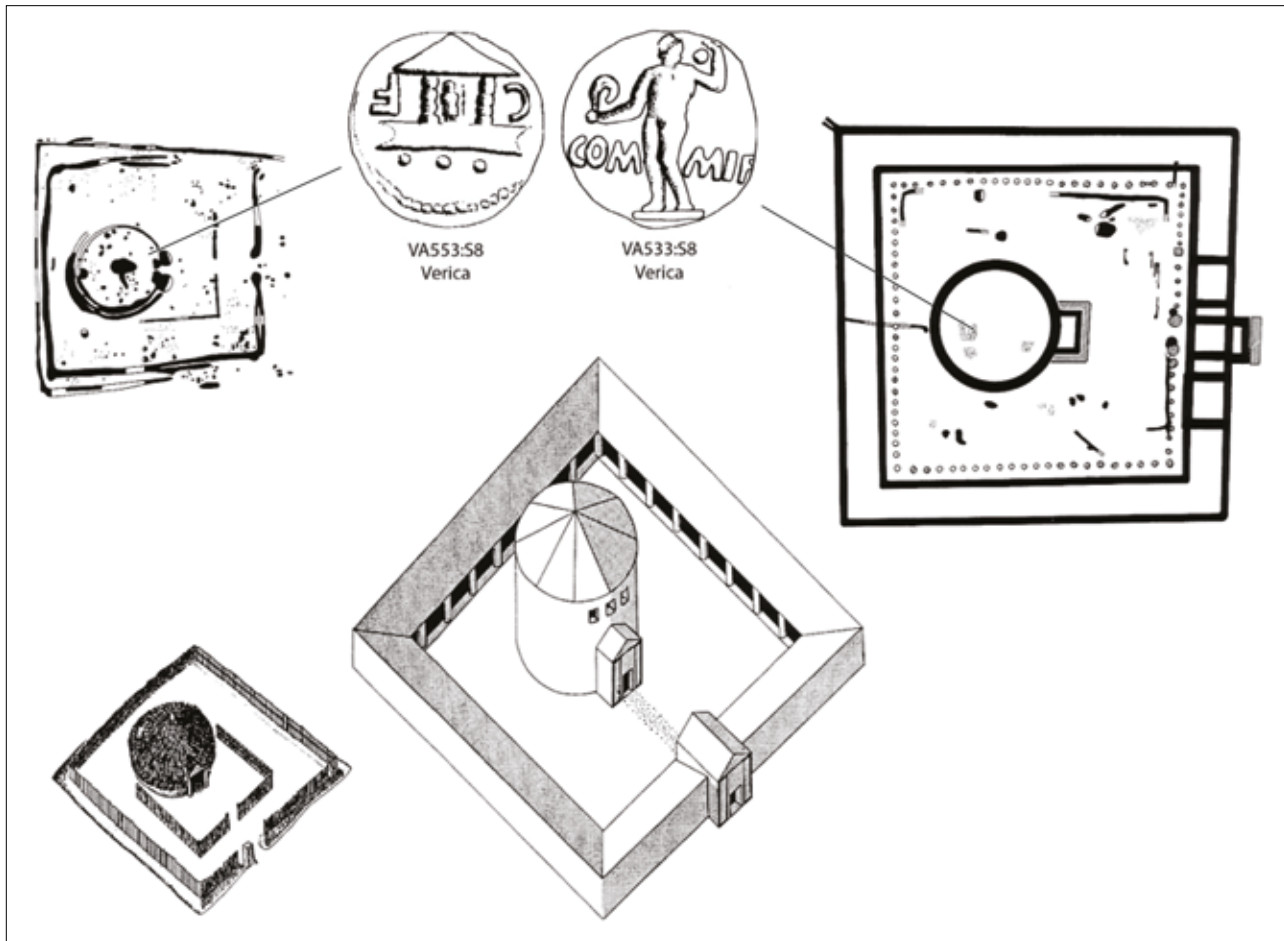


Fig. 3. Exemples de représentation de *simulacra/signa* sur les monnaies gauloises contemporaines de la conquête : monnaies bretonnes à légende VERCA représentant la statue de culte du roi divinisé Commios à différentes échelles. Proposition de mise en situation dans le temple du sanctuaire de Hayling Island (Creighton 2002).

méridionale (Entremont, Roquepertuse, Glanum...), ils présentent une grande disparité de formes comme de matériaux, qui peuvent renvoyer à autant de fonctions et de statuts différents. Le fait qu'aucun d'entre eux n'ait été découvert en milieu cultuel avéré n'est guère surprenant, puisqu'ils sont tous antérieurs à l'émergence des grands sanctuaires de La Tène moyenne. Si le caractère héroïque de ces représentations ne saurait évidemment être mis en doute, il est par ailleurs consubstantiel d'un processus de divinisation qui en fait des statues de culte à part entière comme dans le cas de Commios (Creighton 2002). Le grand portique de Roquepertuse et sa dizaine de statues en ronde-bosse ne sont pas interprétés autrement que comme une forme de sanctuaire domanial (Arcelin, Plana 2011, p. 34-35). Le réalisme des représentations et la datation de l'ensemble, réalisé dès le <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle av. J.-C. mais mis en place au début du <sup>iii</sup><sup>e</sup> siècle av. J.-C., permettent de mesurer la « découverte » effectuée par les troupes de Brennus à leur arrivée en Grèce.

La perdurance de tels dispositifs jusqu'au <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle av. J.-C., notamment à Glanum ou à Nages, semble aussi s'opposer à l'hypothèse d'un remplacement progressif des représentations héroïques par des images divines (Goudineau 1998, p. 23). La découverte des statuette de Paule Saint-Symphorien montre que

le culte des ancêtres héroïsés avait encore cours à La Tène finale et ne se cantonnait pas aux seules régions méridionales. Dans ce cas, comme pour les autres bustes sur socle recueillis en contexte d'habitat (Levroux, Châteaumeillant, Bibracte...), l'hypothèse de bustes d'ancêtres comparables aux *imagines maiorum* du culte domestique romain semble s'imposer d'elle-même (Ménez 1999). Sur la vingtaine d'exemplaires recensés à ce jour, deux dérogent pourtant à ce cadre interprétatif. Le premier est issu d'une fosse « votive » aménagée dans la première moitié du <sup>i</sup><sup>er</sup> siècle apr. J.-C. en périphérie du sanctuaire augustéen de Limoges (Girond 2018). Le second a été retrouvé dans les niveaux de démolition du temple 1 du sanctuaire de Saint-Marcel à Argentomagus, qui a également livré deux statues de personnages assis en tailleur issus des mêmes contextes. Ainsi que l'a récemment suggéré S. Girond (2018), ces dernières présentent des caractères théomorphes qui les rapprochent des *signa* mentionnés par les inscriptions contemporaines. Quant aux bustes sur socle, ils peuvent également correspondre aux *imagines* figurées sous les galeries du temple du vase à reliefs de Sains-du-Nord (fig. 1).

La diversité des contextes, rapportée à la faiblesse numérique de l'échantillon, n'autorise pas à affirmer que ces effigies ont été l'objet d'un culte strictement domestique. Pour autant, leur lien

avec les sanctuaires antérieurs à la conquête demeure ténu. Si le style des représentations s'inscrit incontestablement dans la tradition indigène, ni le sanctuaire d'Argentomagus, ni celui de Limoges, ne semblent précédés d'un lieu de culte préromain. En revanche, une statue de personnage assis a été inhumée dans une fosse voisine du sanctuaire de l'*oppidum* des Châteliers à Amboise, comblée entre les années 70 et 30 av. J.-C. (Peyrard 1982). Elle fait écho à celle extraite, au début des années 1970, de « l'autel excavé » du sanctuaire de Vieille Toulouse (fig. 4), abandonné avant le début de la période augustéenne (Pailler 2002, p. 112-113). La datation de ces documents ne remonte pas au-delà du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et valide, tout au plus, l'observation de César quant à l'existence de *simulacra* en Gaule à l'époque de la conquête.

### Pieux anthropomorphes et images pieuses

L'absence de découvertes comparables dans les grands sanctuaires préromains de Gaule Belgique ou Celtique fréquentés entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. trouve une toute autre explication, qui nous est indirectement suggérée par l'épisode de

Brennus à Delphes. S'il y est aussi bien question de statues en pierre que d'effigies en bois (ξύλινους τε καὶ λιθίνους), seules les premières ont été exhumées par la fouille des grands sanctuaires helléniques, pour des raisons évidentes de conservation. Or, ces dernières étaient également connues des populations celtiques du premier comme du second âge du Fer (fig. 5).

En Gaule tempérée, la statuaire en bois a connu un essor précoce dont témoigne la grande statue masculine de Seurre (Côte d'Or), datée du Hallstatt final par le radiocarbone et le mobilier associé à sa découverte, qui présente d'indéniables affinités avec la sculpture en pierre contemporaine. Sa base a fait l'objet d'un époutage qui indique qu'elle était fichée dans le sol comme c'est également le cas pour certains exemplaires en pierre (stèle du Mont Saint-Vincent, Bonenfant *et al.* 1998, p. 21-24, 83). La « statue » en bois de Soulac-sur-Mer se présente elle aussi comme un poteau épouté à terminaison anthropomorphe, pourvu d'une mortaise transversale qui l'a fait interpréter comme le « poteau médian d'un enclos quadrangulaire » (*Ibidem*, 67).

Au second âge du Fer, une majorité d'occurrences se concentrent dans la région des lacs suisses, riches en milieux humides qui ont permis leur conservation à Genève, à Yverdon ou à Villeneuve (Mottier 1993, Haldimann 2002, Brunetti 2001).

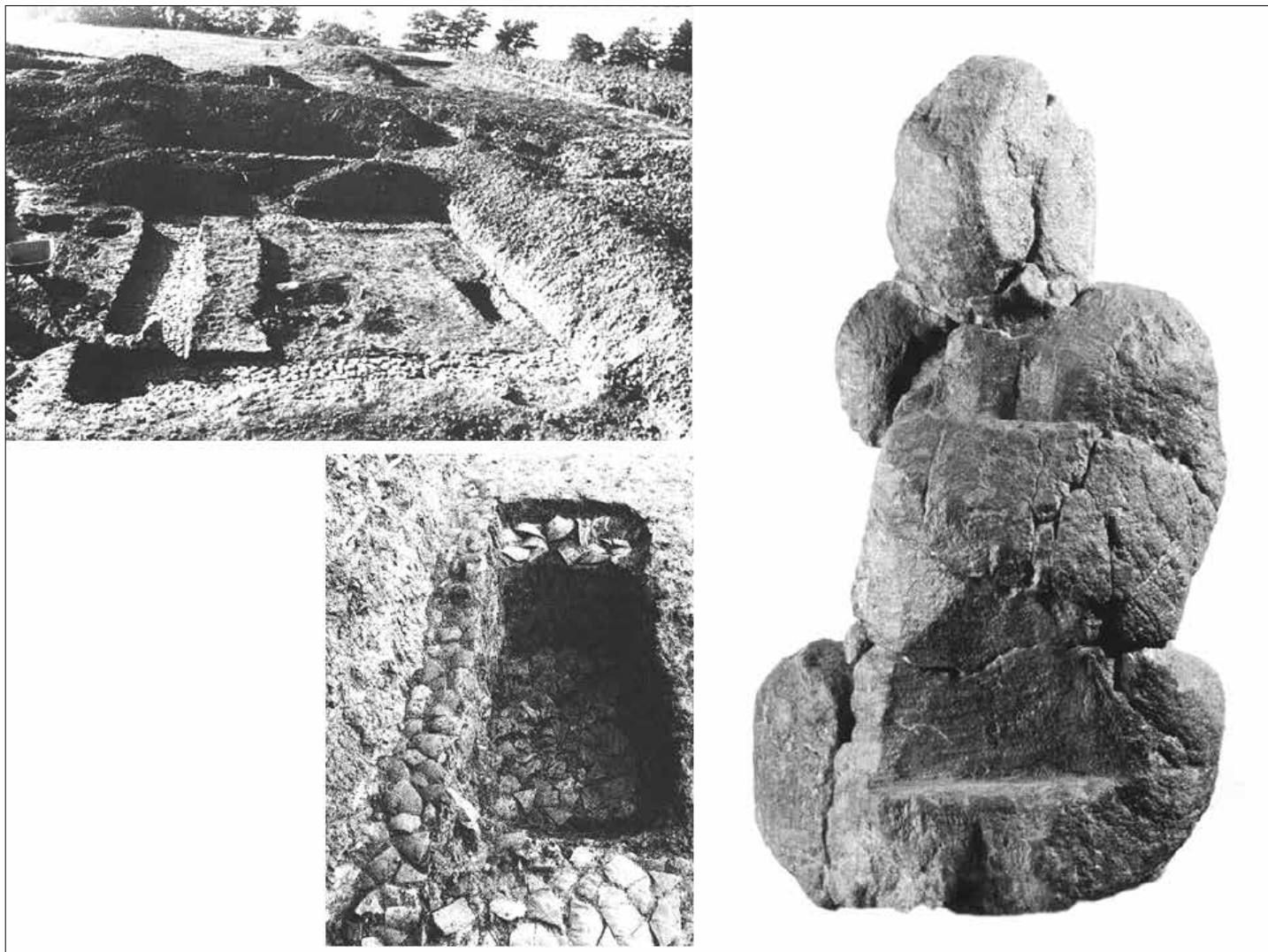


Fig. 4. Statue anthropomorphe retrouvée dans la fosse centrale du « sanctuaire gaulois » de Vieille-Toulouse (d'après Pailler 2002).



Fig. 5. Statues en bois d'époque tardo-hallstattienne et tardo-laténienne (d'après Bonenfant *et al.* 1998, Brunetti 2002, Haldimann 2002, Gruat 1989, Le Bechennec 1997).



La statue monumentale anciennement exhumée dans les niveaux du port antique de *l'oppidum genavensis* est datée par la dendrochronologie aux alentours de 80 av. J.-C. La statue d'Yverdon (VD, Suisse), qui présente certaines affinités stylistiques avec les bustes sur socle, a été façonnée dans un bois abattu après 68 av. J.-C. d'après son analyse dendrochronologique. Moins bien conservée, la statue de Villeneuve (VD, Suisse) est également datée de La Tène finale par la présence de trois monnaies gauloises insérées en guise d'offrande dans une fente du bois, qui se termine à la base en simple pieu époiné. Quelques rares exemples sont signalés en France, dans des contextes hydromorphes qui ont favorisé la préservation de bois gorgés d'eau, dans un puits de la Caserne Roch à Rodez ou un fossé d'habitat du site de la « Vache à L'aise » à Bobigny. Abandonnée dans un puits comblé durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., la première se présente sous la forme d'un simple pieu à peine mis en forme, terminé par une pointe bifide durcie au feu (Gruat 1989). La seconde est issue d'un niveau de comblement daté entre 150 et 130 avant J.-C. (Le Bechenec 1997).

Il n'entre pas dans notre intention de dresser un catalogue exhaustif de ces représentations, ni de revenir en détail sur leurs caractéristiques communes. Leurs attributs – port systématique du torque, d'un *cucullus*, d'un casque et d'une épée pour celle de Genève s'accordent avec l'identification de figures divines aussi bien qu'héroïques – si tant est que cette distinction ait un sens, comme on l'a rappelé précédemment. Deux caractéristiques retiennent l'attention. La taille surdimensionnée des exemplaires les mieux conservés (2,11 m pour la statue de Genève, 2,30 m restitués pour celle de Bobigny) milite pour leur exposition dans un espace public, abrité ou non. Comme leurs prédécesseurs hallstattiens, certains d'entre eux ont conservé leur base époinée, destinée à les fichier en terre à la manière de « pieux anthropomorphes », plus que de sculptures au sens classique du terme. Cette particularité, qu'elles partagent avec les *Pfahlgötter* recensés dans l'aire germanique, n'est pas sans évoquer les « sculptures sur tronc » de la Pharsale de Lucain. Le petit socle quadrangulaire de la statue de Genève ne suffisait pas à assurer sa stabilité mais est prolongé par une portion de tronc non sculptée, incomplète mais conservée sur 96 cm de longueur. Présentée dans les restitutions sous la forme d'un « fût lisse » surmonté d'un chapiteau, elle peut tout aussi bien correspondre à la partie enfouie dans le sol.

Il est communément admis, sur la base du texte de Diodore (!) et des comparaisons avec la statuaire héroïque hallstattienne que ces pieux ne correspondent pas à des statues de culte mais plutôt à des marqueurs d'appartenance ethnique, civique et identitaire disposés sur les lieux de passage ou aux limites du territoire à la manière des *hermai* grecs : gués, voies, ports, portes de ville et cours d'eau (Haldimann 2002). Cette hypothèse s'accorde bien avec le lieu de découverte des pieux implantés sur les berges lacustres ou le rempart d'Yverdon, à la façon des repères qui jalonnent le gué aménagé de Wittemoor (Hajo 1971). Elle est moins évidente pour les statues recueillies au cœur des agglomérations laténiennes de Bobigny et de Rodez – sauf à considérer qu'elles y ont été déplacées ou qu'elles signalaient les limites de la voirie publique ou de propriétés domaniales. On atteint là

les limites du syllogisme consistant à déduire une fonction d'un milieu de déposition, par nature favorable à la conservation d'objets qui ont pu disparaître partout ailleurs. Malgré sa faiblesse numérique, le corpus laisse déjà entrevoir une grande variété de tailles, de matériaux et de détails qui renvoient probablement à autant de fonctions et de contextes d'usage distincts.

L'absence de bois conservés dans les sanctuaires contemporains s'explique par le fait qu'ils sont implantés, en règle générale, sur des points saillants du paysage, dans des terrains surélevés et bien drainés. L'inexistence ou la rareté, désormais bien avérée, de lieux dédiés au culte des eaux en Gaule préromaine (Barral *et al.* 2015), nous prive également d'un corpus documentaire équivalant aux centaines d'ex-voto en bois retrouvés aux sources de Dijon ou à Chamalières (fig. 6, Romeuf 1986). De façon symptomatique, leurs eaux vives ont préservé plusieurs statues en pied, terminées par une pointe ou un socle taillé dans la masse – parmi les troncs d'un « bois sacré » de chênes révélé par les analyses palynologiques sur le second site, qui renvoie en droite ligne aux descriptions de la Pharsale de Lucain. Comme cela a déjà été noté, le style d'exécution et certains attributs (torque, *cucullus*, mèche tombante) les rapprochent de la série précédente, mais aussi, de certaines sculptures gallo-romaines en pierre comme le dieu d'Euffigneix ou le Mercure de Lezoux (fig. 6). La posture figée et rectiligne, les membres peu saillants et collés au corps ou le port du *cucullus*, qui rappellent les pieux anthropomorphes du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. comme le petit *cucullatus* des monnaies ségusiaves, les désignent depuis longtemps comme la version pétrifiée d'œuvres façonnées à l'origine dans des troncs (Deys 1983, p. 154 sqq.).

L'existence de *signa/simulacra* en bois, héritiers des *xoana* grecs, est bien attestée dans les sanctuaires méditerranéens d'époque archaïque et postérieure (Legrottaglie 2011). Aux portes de la Gaule, Strabon la mentionne au sujet des Massaliètes (*Geogr.*, 4.1.4). Sa perdurance à l'époque impériale est signalée par un fameux passage de Pline le Jeune, qui envisage la restauration ou le remplacement d'une « antique statue de déesse en bois mutilée par le temps » (*epist.*, 9.39). Il est ici question d'un lieu de culte domanial d'importance secondaire, même s'il a aussi servi de cadre à des cérémonies communautaires. C'est précisément le cas d'une majorité de sanctuaires gaulois, fréquentés par des communautés rurales (Gournay-sur-Aronde, Montmartin, Bennécourt) à l'instar de leurs successeurs gallo-romains (van Andringa 242 sqq.). Tout comme leurs élévations, majoritairement réalisées en pans de bois, les statues de culte en matériaux périssables devaient y constituer la règle plus que l'exception. En Gaule romaine, certains bois anthropomorphes sont déjà identifiés à des statues de culte, comme la « femme au torque » de Chamalières (Brunetti 2001, p. 27). Communément qualifié « d'ex-voto », le poteau époiné recueilli dans le bassin du sanctuaire de Montbouy (Loiret) diffère peu dans sa facture du *xoanon* de Valle d'Asanto (I) daté du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et interprété comme la représentation d'une déesse locale des eaux (Bottini 1976). Une découverte récente, effectuée à proximité des temples du sanctuaire 1 de Magny-Cours (Nièvre), vient appuyer ces identifications. Un chenal aménagé dans la tourbière attenante a livré un ex-voto et deux pieux anthropomorphes, datés

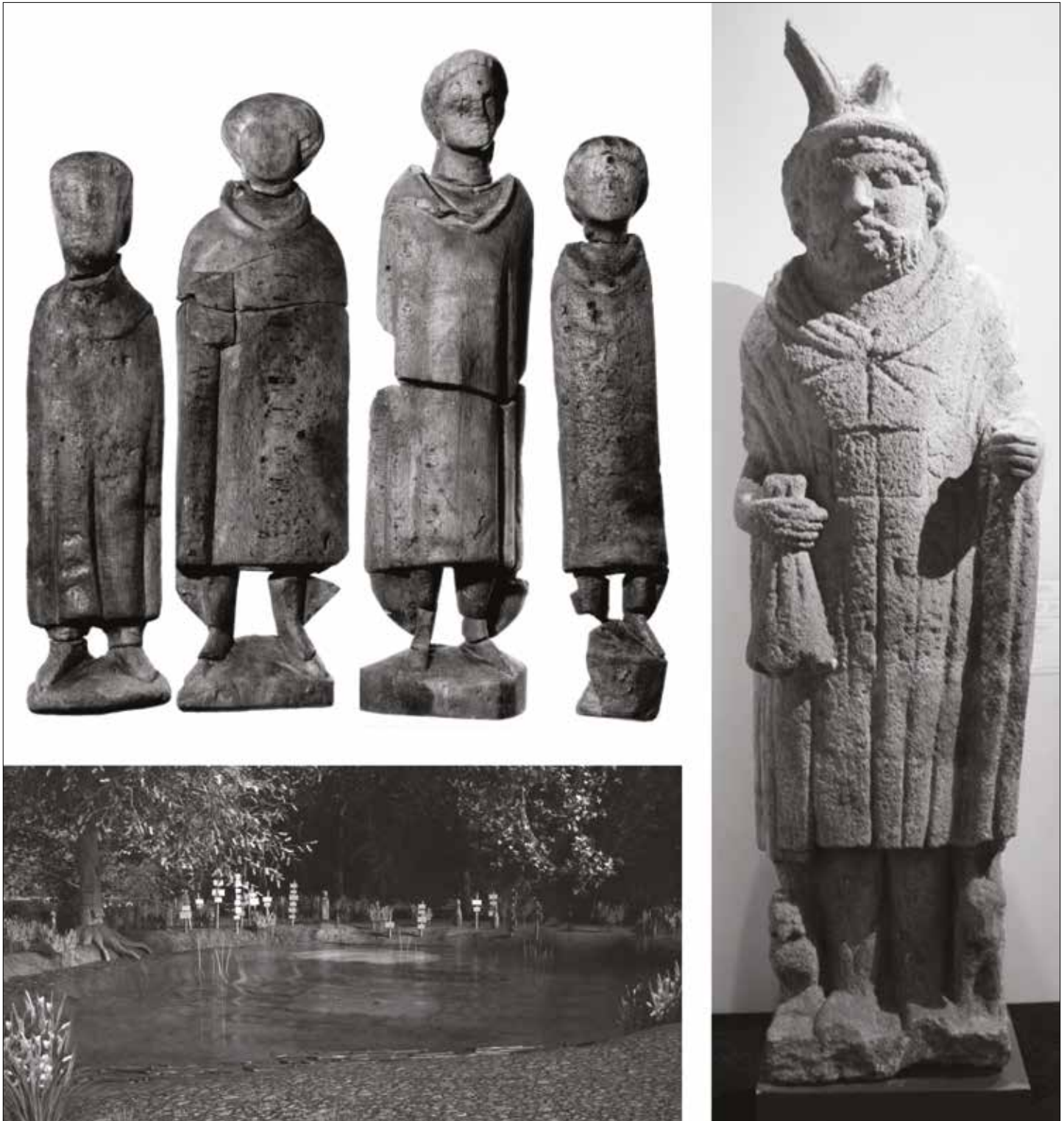


Fig. 6. Statues de bois en pied découvertes dans le sanctuaire de la Sources des Roches à Chamalières (d'après Romeuf 1986), proposition de remise en contexte (Court-Jus Production). À droite. *Signum* de Mercure en pierre découvert à Lezoux (Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye).

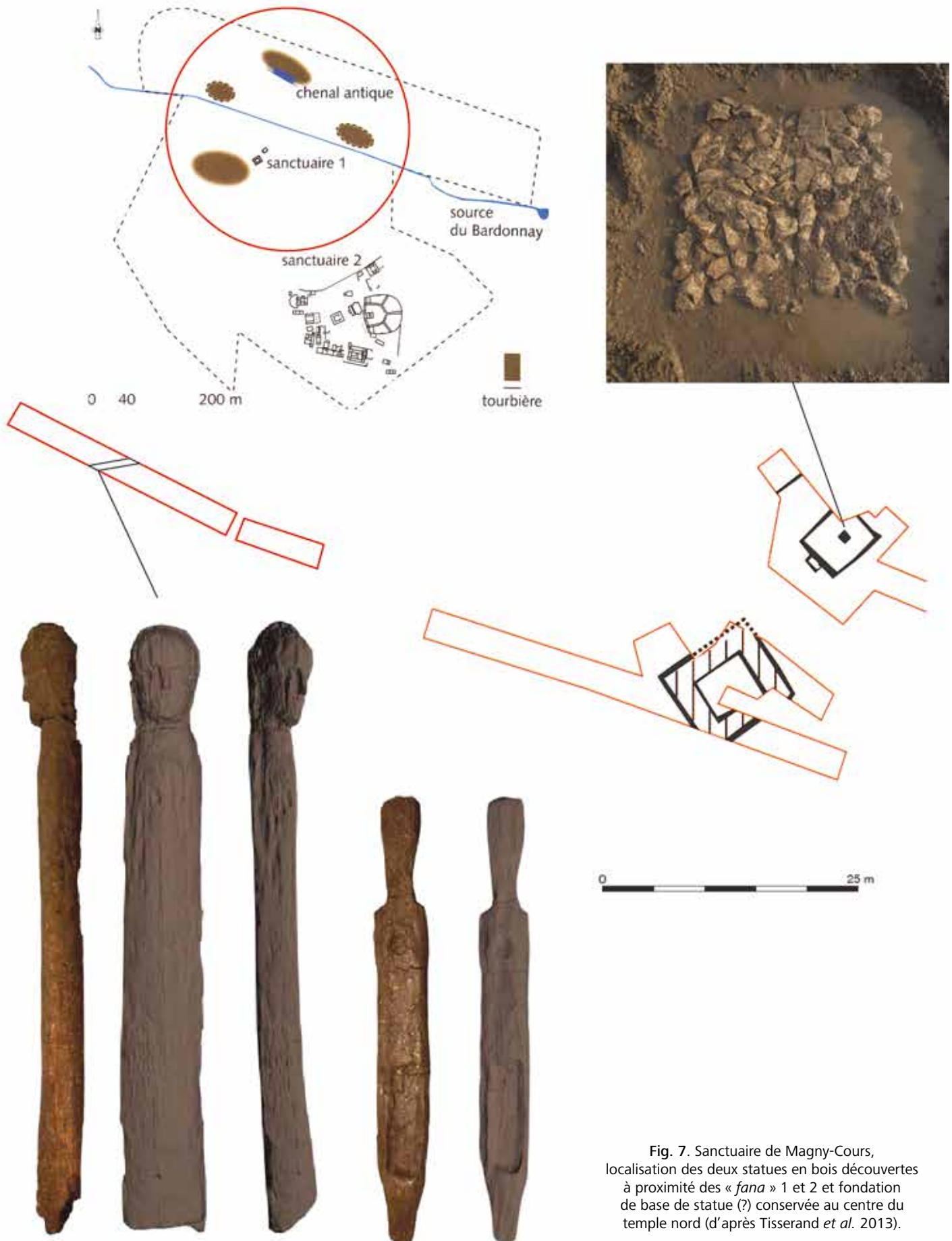


Fig. 7. Sanctuaire de Magny-Cours, localisation des deux statues en bois découvertes à proximité des « *fana* » 1 et 2 et fondation de base de statue (?) conservée au centre du temple nord (d'après Tisserand *et al.* 2013).



par dendrochronologie entre la fin du I<sup>er</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Le plus petit comporte une base époincée qui permettait de le ficher en terre. Les fouilleurs privilégient l'hypothèse d'un bois sacré, sans exclure pour autant celle de bois détritiques en position secondaire (Tisserand *et al.* 2013)<sup>4</sup>. Si leur emplacement d'origine ne peut être identifié avec certitude, les deux pieux pourraient théoriquement correspondre aux *signa* des temples voisins – dont le plus petit a conservé les fondations d'un socle central qui a pu accueillir une statue (fig. 7).

Les modalités d'implantation de ces statues à l'intérieur des temples demeurent mal connues, en Gaule comme en Grèce ou en Italie. Seuls les édifices monumentaux en grand appareil ou dotés de sols maçonnés comportaient des dispositifs intégrés, à l'exemple des blocs mortaisés qui supportaient les *xoana* de la déesse Athéna dans ses temples d'Égine ou d'Emporion à Chios (Legrottaglie 2011, p. 213). En Gaule romaine, les bases maçonnées installées au centre ou au fond de la *cella* de certains temples ont probablement rempli la même fonction (Fauduet 2010, p. 135). La réponse est plus évidente pour les pieux anthropomorphes époincés et fichés à même le sol à l'instar des exemplaires terminés par un socle étroit, également enfoui d'après les

observations recueillies par Y. Ménez (1999, p. 384) sur les statuettes de Paule. Les traces qu'ils sont susceptibles d'avoir laissées dans le sol en terre battue des constructions en matériaux périssables ne peuvent correspondre qu'à des négatifs de fosse d'implantation, plus ou moins larges et profonds selon leur hauteur et leur diamètre : des « trous de poteau », au sens littéral du terme, qu'il devrait être possible de mettre en évidence dans les fouilles.

### Autels creux et trous de poteau

Le corpus des sanctuaires gallo-romains abonde d'exemples de fosses aménagées à l'entrée, au centre ou au fond de la *cella*, qui ont pu répondre à cet usage mais qu'il serait trop long d'énumérer ici (Fauduet 2010, p. 135). Pour le début de l'époque romaine, le plus explicite est donné par la fouille du temple de Nity (Yonne, Nouvel 2003) : le sol de la *cella*, pavé en hérisson de pierres, est perforé en son centre par une cavité cylindrique interprétée comme la fosse d'implantation de la statue de culte, dont quelques restes en calcaire coquillier ont été retrouvés *in situ* (fig. 8). L'édifice tardo-laténien qui le précède (bâtiment 3,

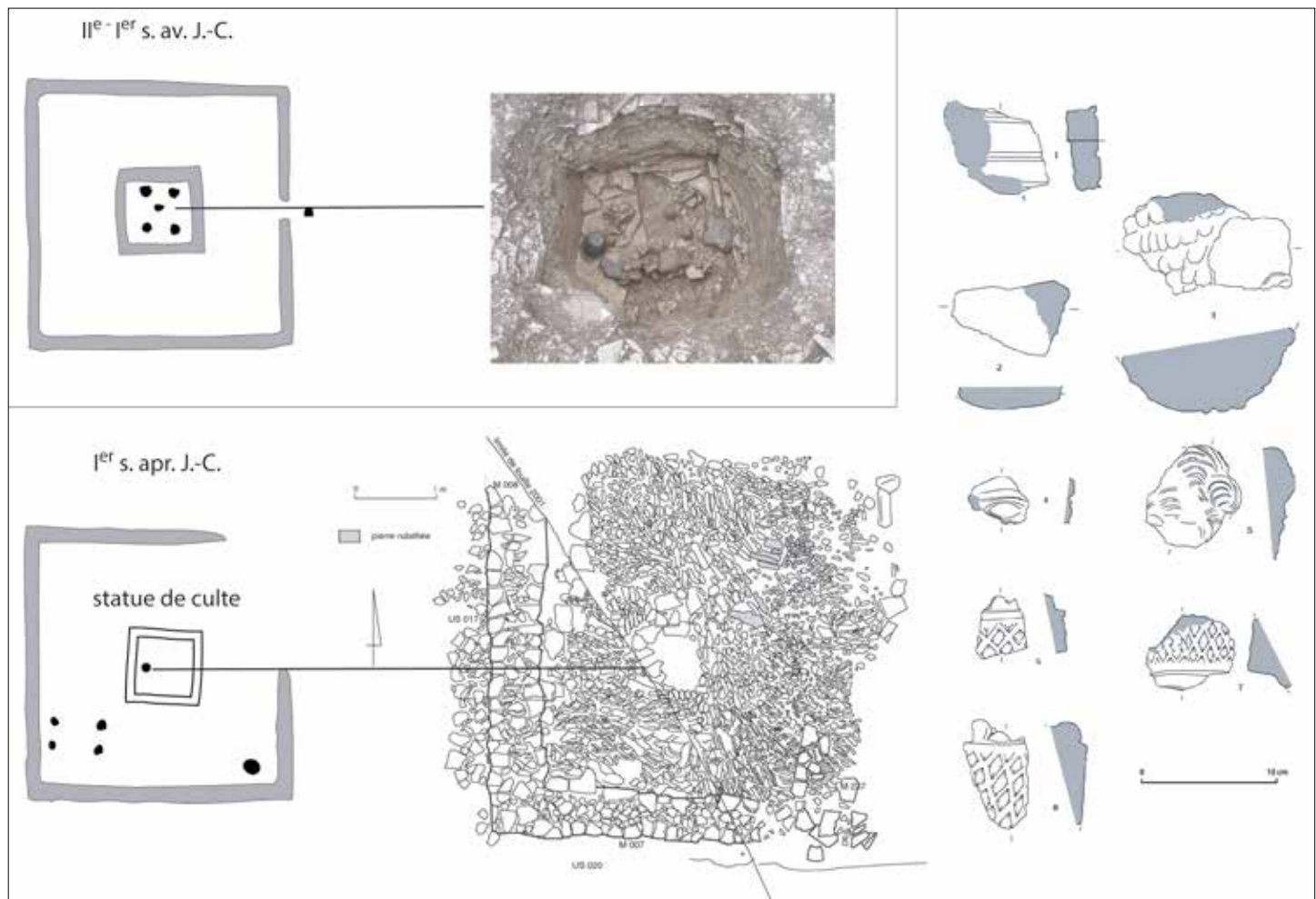


Fig. 8. Sanctuaire de Nity : interprétation différenciée des fosses centrales fouillées au centre de l'état gaulois. **En haut**, « fosse à offrande » comblée d'objets en situation de dépôt volontaire – et gallo-romain précoce. **En bas**, « fosse d'implantation » de statue de culte, dont les fragments sont illustrés à droite de l'image (d'après Nouvel 2003).

4 Je remercie G. Roque de m'avoir autorisé à faire état de ces découvertes pré-publiées dans l'article cité, qui seront présentées en détail dans la publication monographique du sanctuaire.

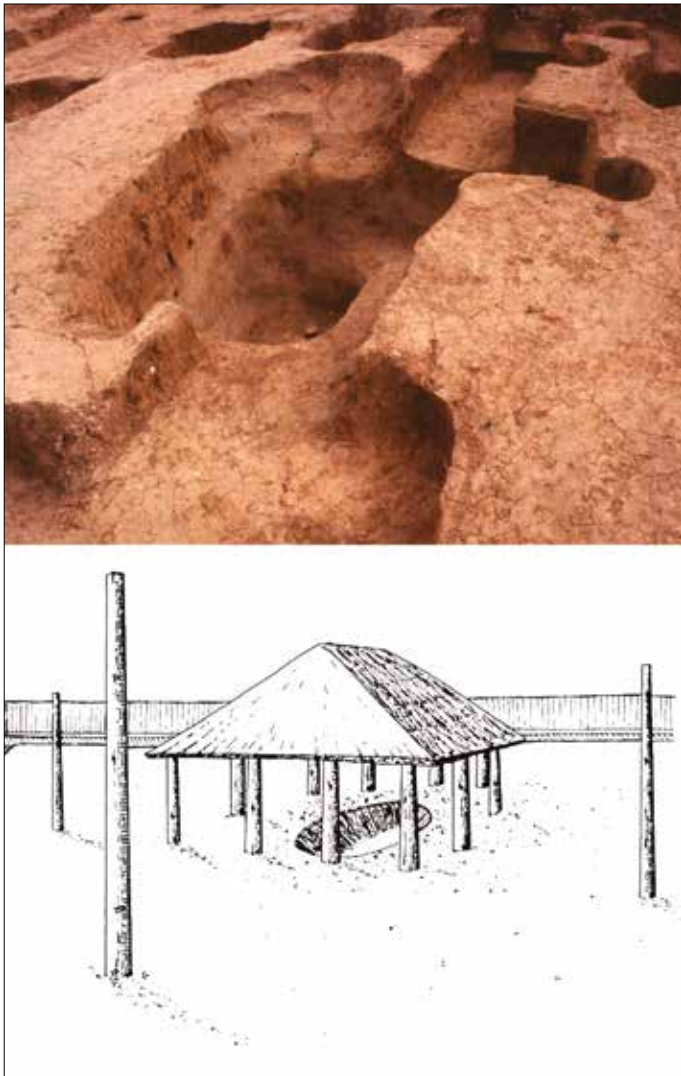


Fig. 9. Sanctuaire de Gournay-sur-Aronde : fosses centrales et « autel creux ». En bas. Restitution du bâtiment dans son second état de construction (Brunaux *et al.* 1985).

La Tène D2b) comporte lui aussi une cavité centrale de même morphologie, mais interprétée comme une « fosse à offrandes » en raison de la présence, à sa base, de mobiliers en situation de dépôt manifeste (céramiques, épaule de porc, serpe, meules). L'hypothèse d'une continuité fonctionnelle n'est pas clairement posée mais eu égard à la similitude des deux creusements, il est tentant d'envisager celle d'un dépôt de clôture consécutif à l'arrachage d'une première statue en bois.

En ce qui concerne la Gaule préromaine, la recherche de traces comparables se heurte inévitablement à la question des « autels creux » qui occupent, dans une majorité des cas, l'espace interne des édifices culturels dont ils constituent bien souvent le seul aménagement conservé. Il ne s'agit pas ici de remettre en question cette notion – dont l'auteur de ces lignes, qui l'a élargie au concept de « fosse libatoire », a lui-même été l'un des plus fervents zélateurs. Mais uniquement, de déterminer dans quelle mesure elles peuvent ou doivent s'appliquer de façon systématique à toute cavité découverte en milieu culturel,



Fig. 10. Sanctuaire de Gournay-sur-Aronde : plans et coupes comparés de « l'autel creux » (A) et des fosses périphériques (B-K) (DAO M. Poux, d'après Brunaux *et al.* 1985).

indépendamment de ses caractéristiques et du mobilier recueilli dans son comblement.

Son origine, qui se confond avec celle de l'historiographie des sanctuaires gaulois, remonte aux fouilles de Gournay-sur-Aronde (Oise). Sous les fondations arasées du temple gallo-romain, un ensemble de neuf grandes cavités, encadrant sur trois côtés une fosse plus grande, sont toutes interprétées dans un premier temps comme des « cavités chtoniennes » implantées géométriquement au centre de l'espace sacré délimité par le *téménos* (fig. 9-10). À partir de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., cette interprétation est restreinte à la seule fosse centrale, qu'abrite un édifice sur poteaux implantés dans les neuf cavités périphériques (Brunaux *et al.* 1985, p. 85 sqq. ; 2002, p. 94-98).

Les données de fouille exposées dans la publication *princeps*, témoignent d'une structure vaste et complexe, recoupée par les murs de l'édifice romain et remaniée à de multiples reprises comme en témoignent les coupes stratigraphiques (fig. 10). Dans son état initial (état 1), elle se présente sous la forme d'un simple trou cylindrique de 1,10 m de diamètre pour 2,10 m de profondeur dont « le fond, tapissé d'un limon de couleur oxydée, indique peut-être la présence d'un poteau ou d'une autre construction en bois » (Brunaux *et al.* 1985, p. 87). Par la suite, cette cavité a connu plusieurs recoupements et élargissements jusqu'à se transformer, dans son état final (état 4), en un vaste



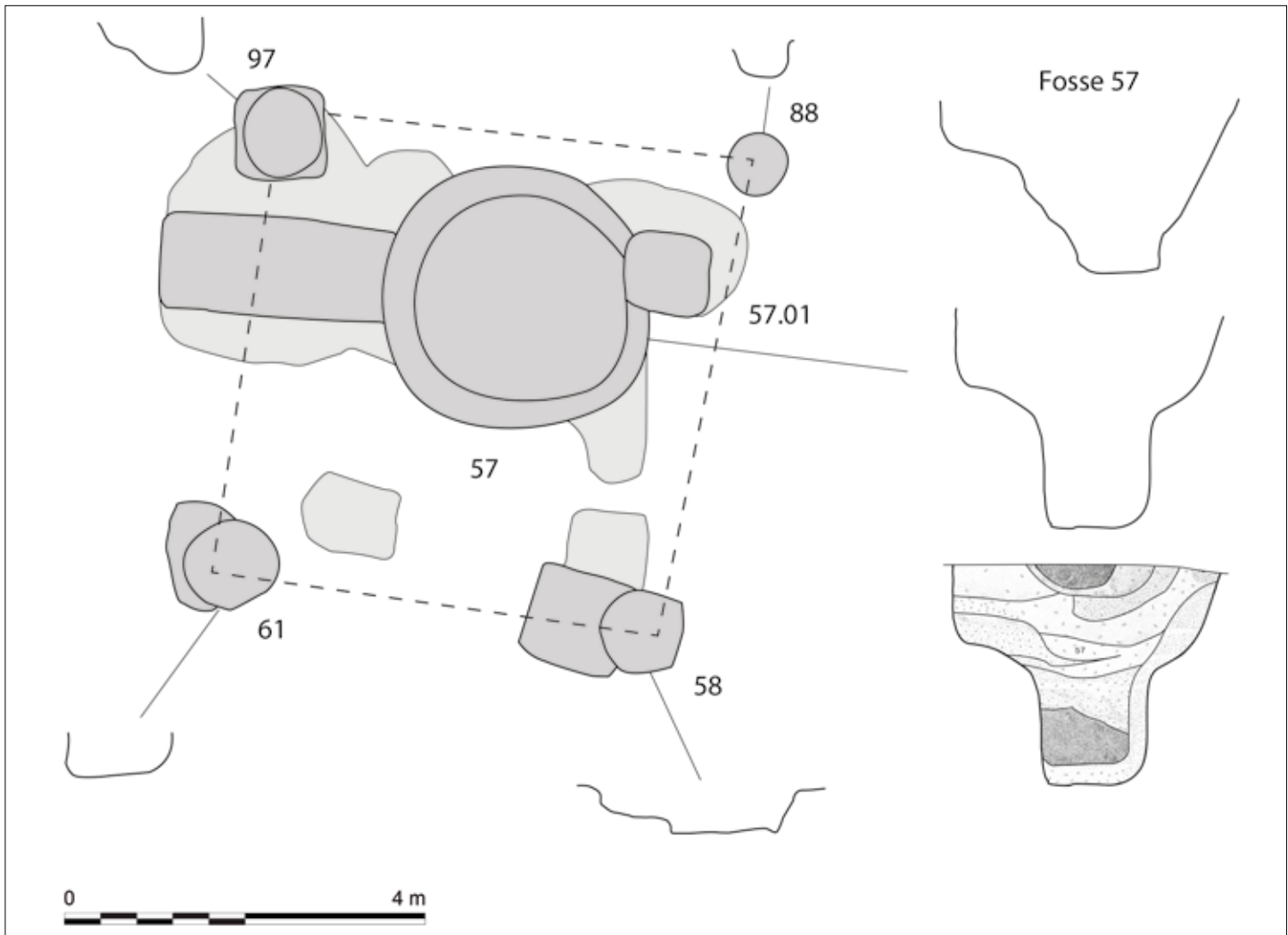


Fig. 11. Sanctuaire de Montmartin : plans et coupes comparés de « l'autel creux » (A) et des fosses périphériques (B-K) (DAO M. Poux, d'après Brunaux et Méniel 1997).

creusement polylobé large de 2 m 65 et profond de 1 m 55, conservant encore sur ses parois la trace de pièces en bois insérées verticalement et interprétées comme le vestige d'un cuvelage. Le mobilier présent dans son comblement, décrit comme relativement pauvre compte tenu du volume de la fosse, comprend sept monnaies recueillies dans ses niveaux superficiels et trois sésamoïdes de bœuf retrouvés dans les couches inférieures, par ailleurs quasiment vierges. Ces trois derniers fondent tout entière l'hypothèse d'une cavité chtonienne destinée à recevoir la dépouille de l'animal sacrifié le temps de la décomposition, puis retiré pour être relégué dans les fossés du péribole, présentée comme la seule envisageable par *reductio ad absurdum* : « ... à moins qu'un druide facétieux n'ait jeté là ces quelques osselets ! » (*Ibidem*, p. 144).

La première objection qu'on peut lui opposer concerne la mue précoce des cavités chtoniennes périphériques en simples trous d'implantation de poteaux, « placés soit avant le creusement des fosses, soit dans les fosses ouvertes pendant leur phase la plus ancienne. » L'examen des profils ne révèle pourtant aucune différence notable entre la fosse centrale (A) et les fosses périphériques (B-K) à l'exception de leur taille. Au vu des données, on peut se demander si cet ensemble se compose de dix autels

creux et non plutôt de dix négatifs de poteau, dont un trou central plus important que les autres. La seconde objection porte sur les sésamoïdes de bœuf, os massifs du pied apparentés morphologiquement au talus, communément appelé « astragale ». Or, ce dernier constitue, en Grèce comme en Gaule, un instrument privilégié pour la divination par tirage aux sorts (Pranyies 2005). Les 78 astragales recueillies dans la *cella* du temple de Halieis, par exemple, n'y sont pas interprétés comme le reliquat de rites de décomposition, mais de pratiques oraculaires très récurrentes sur les sanctuaires helléniques (Poplin 1984)<sup>5</sup>. La présence des trois osselets – à l'exclusion notable des phalanges ou des métacarpes – peut donc tout aussi bien être imputée à une pratique de sélection et de dépôt dans le cadre d'un rite de consécration ou de clôture de la cavité ou même, de l'activité courante du sanctuaire.

La même observation peut être faite au sujet de « l'autel creux » de Montmartin (Oise) qui se présente, dans ses deux états successifs, comme une grosse cavité cylindrique de plus de 2 m de profondeur (fig. 11). Sa forme et les effets de paroi

5 Quoique beaucoup moins fréquents que les astragales d'ovicaprin, les astragales de bœufs y sont également représentés (*Ibidem*, 383).

perceptibles sur les relevés en coupe permettent, en théorie, de l'interpréter comme un trou de poteau au même titre que les cavités alentour (Brunaux, Méniel 1997, p. 187-190). On pourrait réitérer la démonstration pour la plupart des sanctuaires picards fouillés dans la foulée de Gournay-sur-Aronde où la distinction entre fosse centrale et trous de poteau périphériques, telle que soulignée sur les plans de la fig. 12 par des colorations différentes, repose rarement – pour ne pas dire jamais – sur une analyse morphologique ou taphonomique discriminante.

La confusion est telle qu'elle oblige parfois à postuler un changement d'usage : à Saint-Maur-des-Fossés, les neuf « fosses à offrandes » qui entourent « l'autel creux », cavité cylindrique de 2 m de profondeur, ont été comme à Gournay « reconverties en trous de poteau » (Arcelin, Brunaux 2003, p. 70). Les fosses de Fesques ou de Vendeuil-Caply présentent à peu près les mêmes caractéristiques mais n'ont, comme les deux exemples précédents, pas livré le moindre indice d'une décomposition des carcasses animales (fig. 13). Lors de nos propres fouilles du

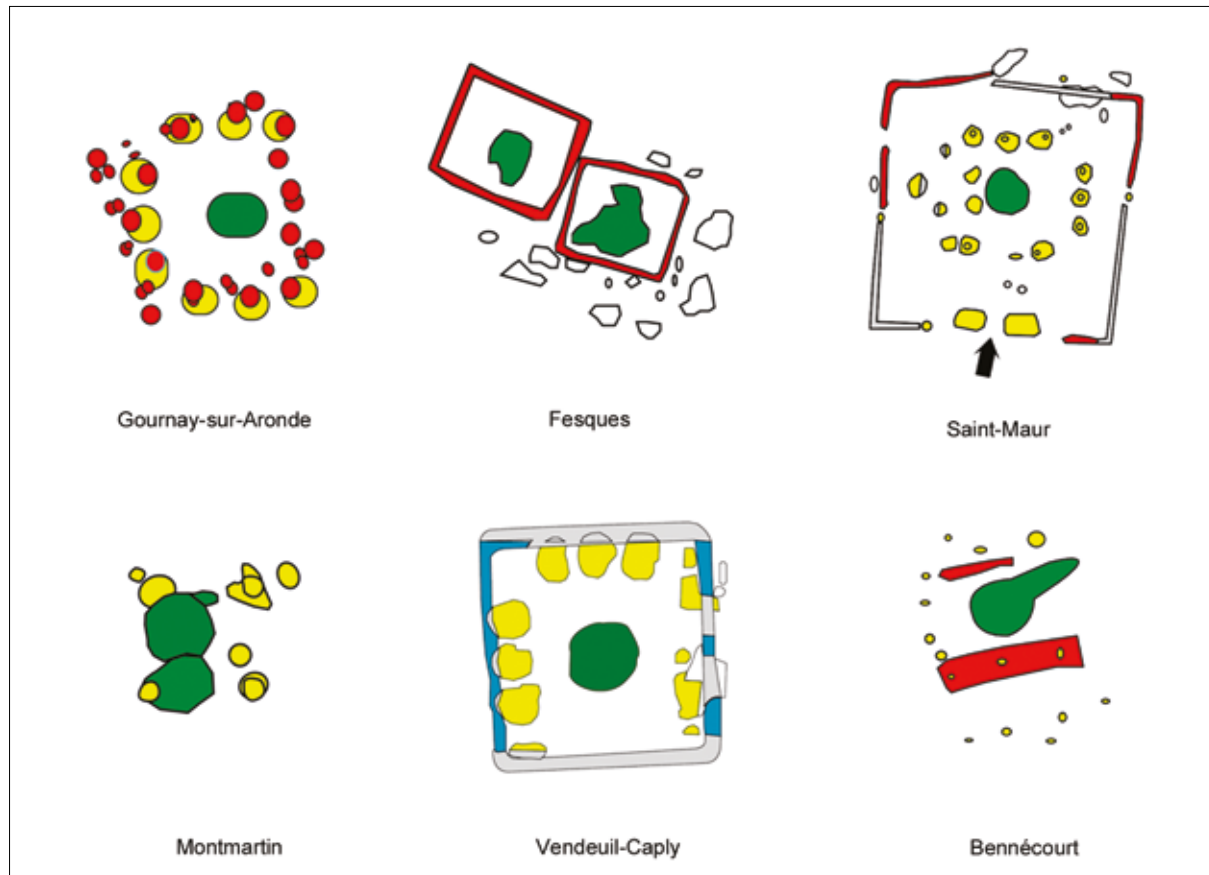


Fig. 12. « Autels creux » (en vert) et structures porteuses (en jaune et rouge). Infographie F. Blondel.

Sanctuaire	Fosse	Diamètre	Profondeur	Forme	Mobilier
Gournay-sur-Aronde (état 1)	A	1,10 m	2,10 m	Forme cylindrique, parois verticales, fond plat, traces de bois.	Trois sésamoides de bœuf, monnaies dans le comblement supérieur
	B-K	1,10-1,20 m	0,65-1,40 m	Plan rectangulaire à angles arrondis, parois verticales, fond plat, traces de bois.	Agrafe de ceinture, polissoir, clous
Montmartin	99	0,90-1,90 m	2 m	Forme cylindrique, parois verticales, évasées vers le haut, surcreusement terminal, draces de bois, effets de paroi (négatif d'arrachage ?).	Quelques tessons de céramique
	57	2,60 m	2,60 m	Forme cylindrique, parois verticales (profil en « Y »), effets de paroi (négatif d'arrachage ?).	Quelques tessons de céramique
Fesques	St. 318	2,90 m	1,00 m	Plan polylobé (nombreux recreusements), parois verticales, fond plat.	Agrafes de ceinturon, fibules, bracelets, perles, monnaies.
	St. 302	1,80 m	0,80 m	Carrée, angles arrondis, parois verticales, fond plat	?
Saint-Maur-des-Fossés		2 m	2 m		?
Vendeuil-Caply		2,80 m	1,60 m		14 perles en ambre
Covent	10058	1,30 m	0,80 m	Ovale, parois verticales, fond surcreusé (empreinte de poteau ?), remplissage de blocs de basalte	Fibule de Nauheim complète, fragment de côte d'ovicapriné
Hayling Island		2,70-1,80 m			Céramique, faune, fragments de fibules, monnaies, fragment de miroir

Fig. 13. Tableau comparatif de quelques « autels creux » de Gaule Belgique : caractéristiques morphologiques et mobiliers signalés.

sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme), la grande cavité aménagée en face de l'entrée de l'enclos (A) le mieux conservé a logiquement été identifiée à un « autel chthonien » (Poux *et al.* 2002). Occupée de la base au sommet par un blocage de gros blocs de basalte, elle n'a livré pour tout mobilier qu'une fibule complète et un fragment de côte d'ovicapriné. La distinction opérée entre cette cavité et les gros trous de poteau de la galerie adjacente est purement artificielle (fig. 14). Elle ne s'appuie, au-delà du modèle

de Gournay, que sur sa complémentarité fonctionnelle supposée avec l'autel en pierre identifié à l'entrée de l'enclos.

Il apparaît, au travers de ce rapide survol, que l'identification de fosses chthoniennes dédiées au pourrissement des carcasses animales ne repose ni sur leur morphologie particulière, ni sur la présence de mobiliers récurrents. La plupart ne se différencient pas des trous de poteau environnants, leur position centrale au sein des édifices étant leur seul dénominateur commun. Quant

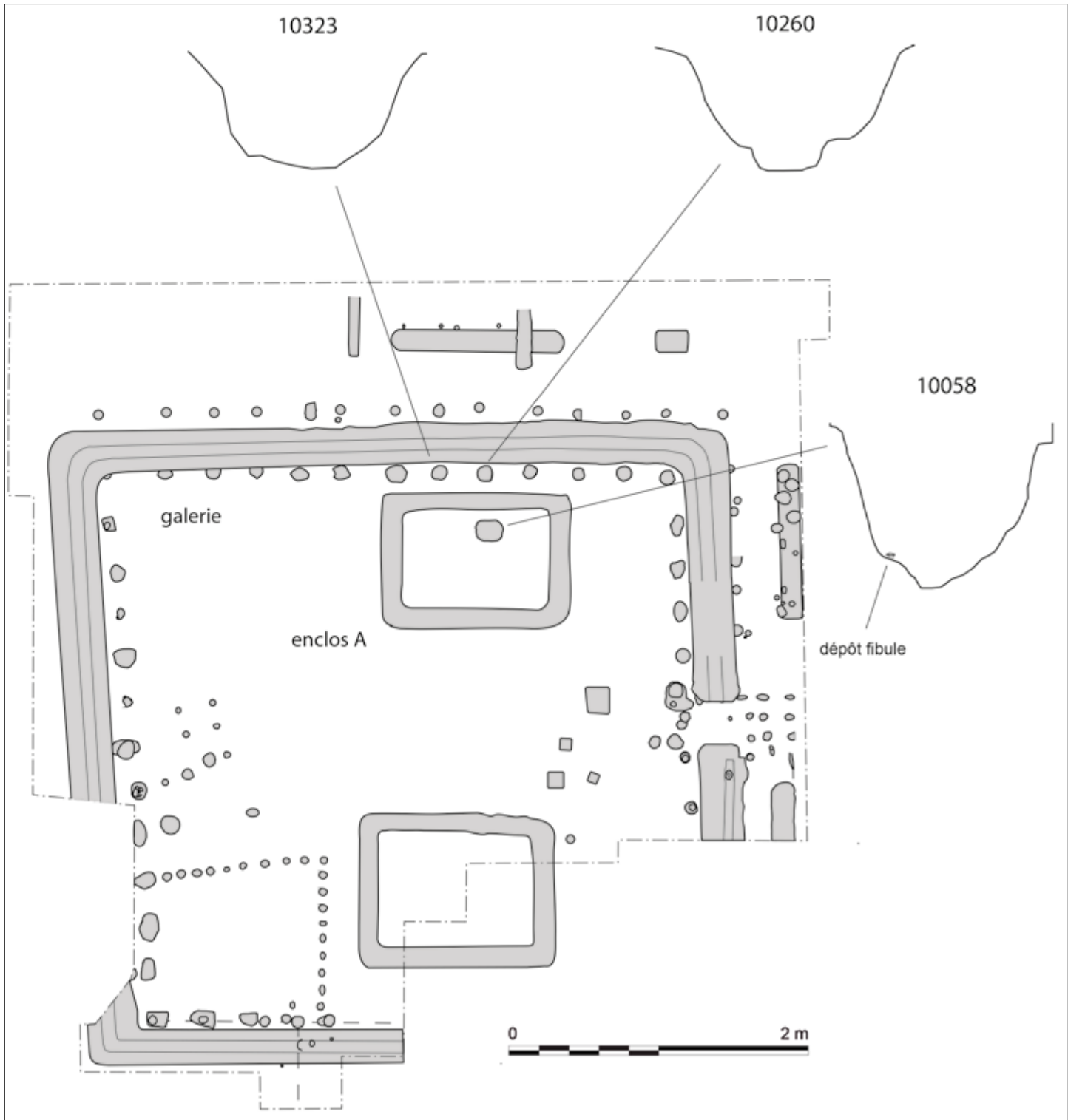


Fig. 14. Sanctuaire de Corent : plans et coupes comparés de « l'autel creux » (10058) et des trous de poteau de la galerie (10260, 10323) adjacents à l'enclos A (DAO M. Poux).

aux sésamoïdes de Gournay, ils manquent à l'appel dans toutes les autres fosses du corpus, qui se distinguent paradoxalement par l'absence de reliefs osseux – pourtant très présents dans leur environnement, ce qui exclut l'hypothèse de structures ouvertes colmatées progressivement. Extraites de leur contexte, les mêmes structures découvertes en milieu d'habitat rural ou urbain s'y verraient décrites comme des trous de poteau de très grande taille, recreusés à plusieurs reprises. Seul leur remplacement, au début de l'époque romaine, par des foyers à Gournay, Bennecourt, Flavier-Mouzou, Nitry ou Tintignac, peut suggérer rétroactivement une fonction d'autel (van Andringa 2002, p. 95-97). Encore faudrait-il s'assurer que toutes ces aires de combustion correspondent à des foyers permanents et non à des traces d'incendie ou de purification liée au démantèlement des bâtiments et/ou à la clôture des cavités. Elles sont par ailleurs présentes dès la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Corent ou encore, à Nitry, où le foyer jouxte la fosse centrale dont l'emplacement coïncide, à l'époque romaine, avec celui de la statue de culte (Nouvel 2003).

Sans l'exclure définitivement, la lecture développée à partir des fouilles de Gournay laisse donc place à d'autres alternatives. L'hypothèse de poteaux faitiers est la première qui vient à l'esprit, bien que leur présence apparaisse superflue eu égard à la portée relativement réduite des bâtiments, voire encombrante compte tenu du peu d'espace disponible. À défaut d'indices conservés, la nature de cet élément médian peut être aisément déduite des données exposées au chapitre précédent. Qui d'autre, en dehors de l'autel, serait susceptible d'occuper une position aussi centrale que la divinité elle-même, incarnée par son *simulacrum/signum* en bois ? Pour se convaincre que cette possibilité ne relève pas d'une pure vue de l'esprit, il suffit de convoquer la *cella* de Nitry et son négatif d'arrachage de statue de culte dressée dans l'axe de la porte, configuration qui se retrouve dans la quasi-totalité des temples de l'Antiquité.

En Gaule préromaine, comme en Grèce ou dans la Rome d'époque archaïque, la préférence accordée au bois pour la réalisation des bâtiments devait également s'appliquer à l'effigie de la divinité, laquelle a théoriquement pu s'incarner dans ces grands pieux anthropomorphes en bois, époutés et surdimensionnés, à l'échelle du Mercure représenté sur le vase de Mercure de Sains-du-Nord (fig. 1). La portion de tronc qui prolonge le socle de la statue de Genève sur au moins un tiers de sa hauteur totale, laissée brute parce qu'elle n'était pas destinée à être visible, est à la mesure de la profondeur atteinte par certaines cavités – hormis les 2,10 m de la fosse de Gournay, la moyenne se situe plutôt aux alentours d'1 m. La comparaison avec les statues-pilastres en bois de la Grèce archaïque, poteaux sculptés destinés à supporter la superstructure du bâtiment comme dans l'*Héraion* de Samos, fournit une autre piste qui trouve peut-être écho dans l'aspect anthropomorphe des colonnes supportant le « temple à l'aigle » des monnaies carnutes (fig. 2). Quant au plan polylobé adopté par les fosses au moment de leur abandon, dû aux multiples surcreusements et élargissements qu'elles ont subi au fil du temps, il peut s'expliquer par les travaux d'implantation, de stabilisation, d'arrachage et/ou de remplacement des statues monumentales.

Ce changement de paradigme rejoint les interprétations, plus nuancées, proposées par d'autres chercheurs européens

confrontés aux mêmes traces au sol. Dans ses deux phases initiales, le grand temple d'Hayling Island (GB), réalisé intégralement en bois et au sein duquel J. Creighton (2002) restitue une statue de culte de Commios divinisé, comporte pour tout aménagement interne une grande fosse qui pourrait correspondre à son négatif d'arrachage (fig. 3). Dans le sanctuaire du Martberg (LUX), l'entrée du petit enclos qui précède le temple gallo-romain K érigé au même emplacement est flanquée d'un gros trou de poteau marquant le centre d'une importante concentration de monnaies d'argent, interprété comme une sorte de totem et restitué sous la forme d'un simple tronc brut (fig. 15). Ce, alors même que le temple M voisin a livré, hormis un grand nombre de fibules, un fragment de torche en argent doré à la feuille interprété comme « le probable attribut d'une statue de divinité en bois (?) » (Nickel 2009, p. 116). L'hypothèse d'un *simulacrum* honoré par des offrandes monétaires s'accorderait bien avec la présence des trois monnaies d'argent dans une fente du pieu de Villeneuve et de manière plus générale, avec la découverte de monnaies en nombre variable dans le remplissage ou l'environnement de la plupart des « autels creux » de Gaule Belgique ; celle d'effigies vêtues à l'instar des *xoana* grecs, avec la présence systématique de fibules et de perles dans les mêmes contextes – dont une fibule presque intacte dans la fosse de Corent, témoin d'une pièce textile décomposée sur place<sup>6</sup> ?

### Pour en finir avec « l'aniconisme celtique »

La conclusion qui s'impose est tout entière résumée sur le dessin de la fig. 16. Elle oblige à rompre avec plusieurs préjugés, découlant de plusieurs traditions historiographiques bien distinctes. La plus ancienne postule un rejet des représentations divines par les Celtes du second âge du Fer en accordant foi au récit de Diodore. Elle a longtemps conduit à sous-estimer l'importance d'une statuaire celtique mal conservée et par ailleurs, systématiquement reliée au culte héroïque des ancêtres. Le refus d'envisager la présence de statues de culte dans les sanctuaires est aussi à l'origine de la généralisation, tout aussi systématique, du concept « d'autel enterré » à toute structure en creux aménagée au centre des édifices cultuels.

Ces trois préjugés ont forgé l'idée d'un rapport spécifique des Celtes de l'âge du Fer aux représentations et à l'architecture religieuses : des divinités sans visage et sans domicile fixe, qui ne seraient jamais figurée sous des traits anthropomorphes et dont les temples ne constitueraient pas la « demeure », au sens premier du latin *aedes*, comme c'est pourtant le cas dans pratiquement toutes les religions polythéistes de l'Antiquité. On a également imputé au « particularisme celtique » le fait d'aménager l'autel à l'intérieur de la *cella*, qui contredit une règle commune à la plupart des temples antiques. Autant de divergences

6 On pourrait ajouter à ces indices le bois de cerf trouvé dans le grand sanctuaire de Roseldorf (Basse-Autriche), retravaillé de sorte à pouvoir être fixé dans une âme en bois et interprété par les fouilleurs, avec les précautions d'usage, comme le reliquat d'une statue de Cernunnos en bois (Holzer 2008, p. 131).

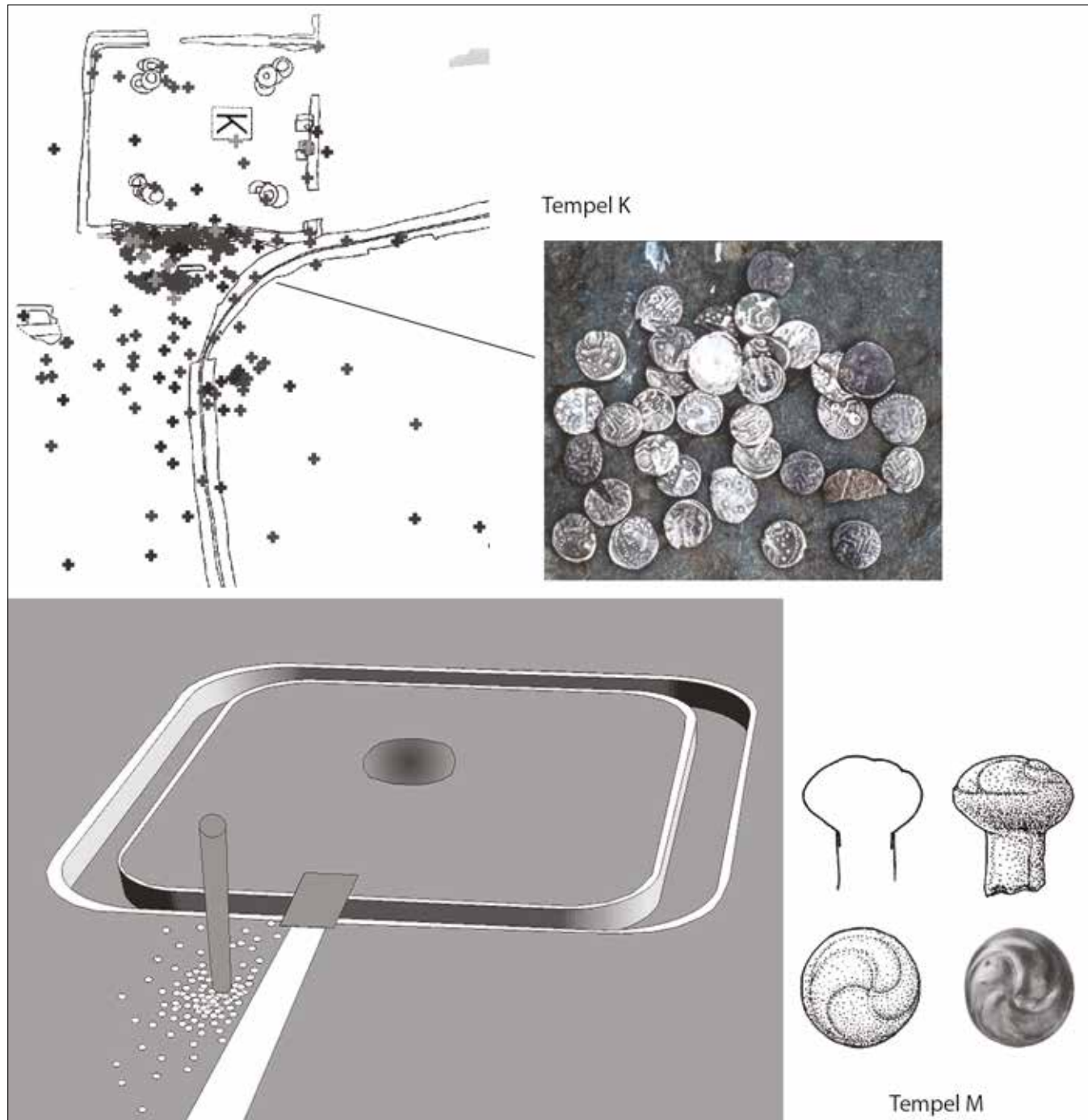


Fig. 15. Sanctuaire du Martberg : trou de poteau et dépôts monétaires à l'entrée du temple K. En bas à gauche. Fragment de torques en argent doré retrouvé dans le temple M, interprété comme la parure d'une statue de culte en bois (Nickel 2009).

profondes, qui sont régulièrement convoquées à l'encontre des hypothèses de continuité architecturale et fonctionnelle entre les édifices culturels de l'âge du Fer et leur successeurs gallo-romains (van Andringa 2002, p. 95-96).

Eu égard à l'importance des enjeux, les faits avancés ne résistent guère à un examen critique. L'argument *a silentio* avancé par S. Reinach en 1890 a été balayé moins de huit ans plus tard par la découverte du pieu anthropomorphe de Genève, apportant la révélation d'une documentation inédite et périssable par nature. Les études linguistiques ont aussi démontré

depuis que la mention de *simulacra* utilisé par César lors de son séjour en Gaule ne saurait désigner autre chose que des statues de culte. Par-delà son caractère anachronique, topique et imprégné de morale stoïcienne, l'anecdote de Brennus à Delphes est formellement contredite par l'abondant corpus de sculptures en pierre et en bois recensé en Gaule entre le V<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Les cantonner au registre héroïque pour mieux les exclure du champ des représentations culturelles n'a pas plus de sens que de réfuter la part divine des *simulacra* de Dioscures ou d'Empereurs divinisés. Il apparaît encore plus difficile d'opérer une



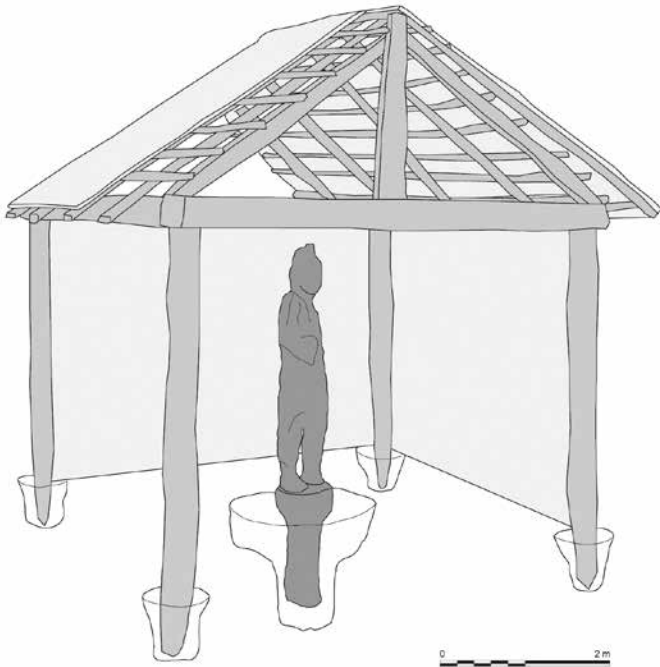


Fig. 16. Proposition de remise en contexte de la grande statue-poteau de Genève à partir des négatifs de structures en creux découverts dans les édifices culturels contemporains (DAO M. Poux).

nette distinction entre des cavités cylindriques qualifiées, alternativement ou successivement, de fosse à offrandes, de trou de poteau ou de négatif d'implantation de statue. L'abandon de trois sésamoïdes au fond de la fosse centrale de Gournay constitue un *hapax*, dont la signification reste équivoque et dont on ne peut tirer une règle générale.

La mise à distance du texte de Diodore apporte une série de contre-arguments. Elle permet à la fois de porter un nouveau regard sur la statuaire de la fin de l'âge du Fer (pieux anthropomorphes des lacs suisses, de Bobigny et de Rodez, bustes socles et personnages accroupis en pierre), ses représentations monétaires (monnaies ségusiaves au *cucullatus*, émissions de Commios divinisé) et les traces qu'elles ont pu laisser dans le sol (cavités centrales des sanctuaires). À l'instar de l'architecture, la sculpture de Gaule préromaine est principalement façonnée dans le bois, matériau qui ne se conserve qu'exceptionnellement en milieu humide. Son utilisation pour la réalisation de statues de culte est documentée, à l'époque romaine, par plusieurs pieux anthropomorphes retrouvés dans les sanctuaires des eaux (sources de Dijon, Chamalières, Magny-Court), qui peuvent être interprétés comme des *signa* plus comme des ex-votos. La base brute ou époincée des rares exemplaires conservés, confrontée à la présence de trous et fosses d'implantation inscrits au centre

de la presque totalité des édifices culturels contemporains, suggèrent qu'ils y étaient dressés à la manière de poteaux de bois, indépendants ou intégrés à l'architecture comme poteaux faîtiers ou statues-pilastres.

Si l'on adhère à l'approche comparatiste qui fonde l'archéologie des sanctuaires celtiques depuis la découverte de Gournay, la reconstitution proposée en fig. 16 à partir des cavités qui en occupent le centre n'est pas plus théorique que celle des bâtiments eux-mêmes. En réalité, c'est plutôt l'absence de *signum* au sein des restitutions précédentes, corrélée à la présence d'un autel à l'intérieur du temple (fig. 9) qui constitue une exception douteuse. À l'instar des trous de poteau qui les environnent, ces cavités témoignent moins d'un processus de pourrissement des chairs que du vide laissé par la décomposition du bois, systématiquement présent à l'état de traces sur leurs parois. Plus qu'une évolution des mentalités, l'apparition des statues en pierre dans l'environnement des sanctuaires qui caractérise la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine (Vieille Toulouse, Amboise, Limoges) documente surtout un changement progressif de matériau qui va de pair avec la généralisation des constructions en dur.

On se gardera, pour autant, d'imposer un nouveau schéma d'explication général qui consisterait à voir des *simulacra* dans toutes les représentations figurées de l'âge du Fer, leur fosse d'implantation dans toute cavité fouillée en contexte de temple. En présence de dépôts particuliers (comme à Nitry, à Corent et dans une moindre mesure, à Gournay), la notion d'autel creux telle que définie par J.-L. Brunaux reste sans doute applicable à un grand nombre de cavités chthoniennes, fosses et autres puits à offrandes répertoriés à l'intérieur des sanctuaires. Quant aux statues en bois, l'absence de contextes ne permet pas d'identifier avec certitude leur lieu d'exposition, la question ne pouvant être tranchée qu'au cas par cas. L'analyse contextuelle et iconographique esquissée par C. Brunetti (2001) au sujet de la statue de divinité d'Yverdon constitue, de ce point de vue, un modèle du genre. Tout comme celle que vient de consacrer S. Girond (2018) à la statuaire en pierre du Berry, qui propose une distinction entre des statues accroupies assimilées à des représentations divines, d'une part et d'autre part, des bustes sur socle qui relèvent plutôt de la sphère des défunts héroïsés.

Les religions protohistoriques n'ont sans doute pas fini de s'extraire du réduit primitiviste où les ont longtemps cantonnées les études classiques. La mise en évidence de sanctuaires bâtis, de rites sacrificiels et libatoires pratiquement identiques à ceux qui avaient cours en Grèce ou à Rome, constituent des avancées suffisamment récentes pour qu'il soit également permis de supposer que les Gaulois honoraient leurs dieux sous des formes similaires et leur accordaient la même place dans les temples que leurs voisins méditerranéens. Et l'on peut parier, sans grand risque, que la fouille d'un lieu de culte plus favorable que les autres à la conservation des bois archéologiques en apportera bientôt la preuve.

## Bibliographie

- Arcelin P., Brunaux J.-L. *dir.*, 2003. Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, *Gallia*, t. 60, p. 1-268.
- Arcelin P., Gruat P., 2003. La France du sud-est, dans Arcelin P., Brunaux J.-L. *dir.* *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*, *Gallia*, t. 60, p. 169-241.
- Arcelin P., Plana R., 2011. Expression monumentale des rites protohistoriques en Gaule méditerranéenne et dans la partie nord-est de la Péninsule Ibérique. Stèles, bâtiments cultuels et sculptures. In : Roure R., Pernet L., éd., *Des Rites et des Hommes*, Errance, Paris 2011, p. 25-62.
- Arcelin P., Rapin A., 2003. L'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne. In Buchsenschutz O. *et al.*, *dir.*, *Décor, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du 26<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002*, Tours, Féraçf, p. 280, p. 183-220. (RACF Suppl. ; 24).
- Barral P., Nouvel P., Thivet M., Vurpillot D., 2015. L'eau dans les sanctuaires laténiens de Gaule du Centre-est. In : Olmer F., Roure R. *Les Gaulois au fil de l'eau*. Actes du 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2013. Bordeaux, Ausonius Éditions, p. 643-668. (Mémoires ; 39-1).
- Benoit F., 1955. Dieux-têtes ?, *Latomus*, XIV, p. 290-296.
- Benoit F., 1969. *Art et dieux de la Gaule*, Paris, Arthaud.
- Besançon A., 1994. *L'image interdite, Une histoire intellectuelle de l'iconoclasme*, Fayard.
- Bonenfant P.-P., Guillaumet J.-P., 2002. État des recherches effectuées par les auteurs sur la sculpture préromaine en Europe, *DAM*, 25, p. 257-260.
- Bonenfant P.-P., Guillaumet J.-P., Boyer F., 1998. *La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 667. Série archéologie et préhistoire ; 43).
- Bottini A., 1976. Valle d'Ansanto. Rocca S. Felice (Avellino). II. Statuette ed altri oggetti lignei. *Notizie degli Scavi di Antichità s.viii*, 30, p. 374-382.
- Brunaux J.-L., 2002. *Les religions gauloises*, Errance, Paris.
- Brunaux J.-L., Mèniel P., Poplin F., 1985. *Gournay. I, Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Revue Archéologique de Picardie, Amiens. (RAP Numéro spécial ; 4).
- Brunetti C., 2001. Statue et mandibules, un dépôt votif de l'âge du Fer à Yverdon-les-Bains ?, *Archäologie der Schweiz*, 24, n° 4, p. 24-33.
- Creighton J., 2002. L'aristocratie britannique à travers l'iconographie monétaire à la fin de l'âge du Fer. In : Perrin F., Guichard V., *dir.*, 2002. *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 299-309. (Bibracte ; 5).
- Deyts S. éd., 1998. *À la rencontre des dieux gaulois : un défi à César*, Catalogue de l'exposition Dijon, Lattes, Saint-Germain-en-Laye, 1998-1999, Paris, Réunion des musées nationaux.
- Deyts S., 1983. *Les bois sculptés des sources de la Seine*. Paris, Éd. du CNRS. (Coll. Gallia Suppl. 42).
- Deyts S., 1992. *Images des dieux de la Gaule*. Paris, Errance, p. 159.
- Deyts S., 2002. Les débuts de la statuaire en Gaule centrale. In : Maranski D., Guichard V., *dir.* *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France. Actes du 17<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Glux-en-Glenne*, Centre archéologique du Mont Beuvray, p. 267-270.
- Duceppe-Lamarre A., 2002. Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe continentale du VII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *DAM*, 25, p. 285-318.
- Estienne S., 2010. *Simulacrum Deorum versus Ornamenta Aedium: the Status of Divine Images in the Temples of Rome*. In : *Divine Images and Human Imaginations in Ancient Greece and Rome*, ed. Joannis Mylonopoulos. Leiden, Brill, p. 257-271.
- Faudet I., 2010. *Les temples de tradition celtique. Nouvelle édition revue et augmentée*. Errance, Paris.
- Frey O., Hermann F.-R., 1997. Ein frühkeltischer Fürstengrabhügel am Glauberg im Witteraukreis, Hessen, *Germania*, 75/2, p. 459-550.
- Gaifman M., 2012. *Aniconism in Greek Antiquity*. Oxford Studies In Ancient Cultures & Representations, Oxford.
- Girond S., 2018. Images de dieux, images d'ancêtres : aperçus sur la religion antique dans la cité des Bituriges cubes. In : *Les images : regards sur les sociétés* [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2011 (généré le 22 février 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psorbonne/5809>>. ISBN : 9791035100049. DOI : 10.4000/books.psorbonne.5809.
- Gomez de Soto J., Milcent P.-Y., 2002. La sculpture de l'âge du Fer en France centrale et occidentale, *DAM*, 25, p. 261-267.
- Grenier A., 2001. *Les Gaulois*, Paris, Payot (réed.).
- Gruat P. (et coll.), 1989. Découverte d'une statue anthropomorphe rutène à Ségodunum (Rodez). Rodez. *Cahiers Archéologiques de l'Aveyron*, 3, p. 28-30.
- Guihard P.-M., 2010. Pixtilos sous d'augustes augures : honneurs adressés au princeps sur une émission gauloise. In : Hilly G. *et al.* *Deuogdonion, Mélanges offerts en l'honneur du Professeur Claude Sterckx*, TIR, p. 305-319. (Publications du CRBC Rennes-2, Université Européenne de Bretagne).
- Guillaumet J.-P., 2003. Les personnages accroupis : essais de classement, dans BUCHSENSCHUTZ O. *et al.*, *dir.*, *Décor, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du 26<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002*, Tours, Féraçf, p. 171-182. (RACF Suppl. ; 24).
- Guillaumet J.-P., Rapin A., 2000. L'art des Gaulois dans le midi. In : Chausserie-Laprée J., *dir.*, *Le temps des Gaulois en Provence*. Catalogue de l'exposition, Le temps des Gaulois, Martigues avril-octobre 2000. Marseille, Images en Manœuvres éditions, p. 79-83.
- Hajo H., 1971. Hölzerne Kultfiguren am Bohlenweg XLII (IP) im Wittenmoor (Gemeinde Berne, Landkreis Wesermarsch). In : Niedersächsischer Landesverein für Urgeschichte (éd.) : *Die Kunde N.F. Nr. 22*, p. 88-123.
- Haldimann M.-A., 2002. La statue monumentale de Genève. In : *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, Musée Dauphinois-Infolio, Gollion, p. 36-37.
- Hatt J.-J., 1989. *Mythes et dieux de la Gaule. 1. Les grandes divinités masculines*, Paris, Picard, p. 286.
- Holzer V., 2008. Der keltische Kultbezirk in Roseldorf/Sandberg, Niederösterreich. In : *Ritus und Religion in der Eisenzeit. Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte Mitteleuropas* 49, Langenweissbach, p. 125-134.
- Jacquemin A., 2006. Pausanias, la Perse et les Perses. In : *Φιλολογία. Mélanges offerts à Michel Casevitz*. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, p. 277-287. (Collection

- Maison de l'Orient méditerranéen ancien. Série littéraire et philosophique ; 35).
- Krausz S., 2010. La sculpture celtique anthropomorphe à Châteaumeillant (Cher) : découverte récente d'une main en grès. *RACF* [En ligne], 48, mis en ligne le 23 février 2010, consulté le 23 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1304>
- Le Bechennec Y., 1997. Sculpture sans visage. *Archéologie Ile-de-France*. Bulletin de liaison, p. 19.
- Legrottaglio G., 2011. Il legno nella scultura dell'antichità classica. In: Antico Gallina M., éd., *Archeologia del legno. Uso, tecnologia, continuità in una ricerca pluridisciplinare*, Milan, p. 199-226.
- Megaw R., Megaw J. V. S., 2005. *L'Art de la Celtique : des origines au Livre de Kells*, Paris, Errance.
- Menez Y, avec la collaboration de Giot P.-R., Laubenheimer F., Le Goff E., Vendries C., 1999. Les sculptures gauloises de Paule (Côtes-d'Armor), *Gallia*, 56, p. 357-414.
- Mottier Y., 1993. La statue de bois du port antique de Genève : le Mercure des Gaulois, *Genava*, n.s., t. 41, 1993, Genève, p. 63-66.
- Nickel C., 2009. Martberg und Karden an der Mosel : Keltischer und römischer Kult. In : *Kelten am Rhein. (1) Akten des dreizehnten Internationalen Keltologiekongresses. Proceedings of the Thirteenth International Congress of Celtic Studies. 23. bis 27. Juli 2007 in Bonn*. 1. Archäologie. Ethnizität und Romanisierung, Mayence, p. 109-122.
- Nouvel P., 2003. Le sanctuaire Antique d'origine laténienne de Nitry Champagne. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 80, 144<sup>e</sup> année
- Paillet J.-M., dir., 2002. *Tolosa* : nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité, Rome, École française de Rome. (Coll. Efr ; 281).
- Peyrard A., 1982. Note sur deux statuettes anthropomorphes découvertes sur l'oppidum des Chatelliers-Amboise, *Bulletin Trimestriel de la Société Archéologique de Touraine*, 40, p. 109-113.
- Pillot W., 2012. *Les Carthaginois dans la Bibliothèque Historique de Diodore de Sicile*, *Τεκμήρια* 11, p. 51-71.
- Poplin F., 1984. Contribution ostéo-archéologique à la connaissance des astragales de l'Antre Corycien. In : L'Antre Corycien II. *Bulletin de Correspondance Hellénique*. Suppl. 9, p. 381-393.
- Poux M., Deberge Y., Foucras S., Pasquier D., Gasc J., 2002. L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs, *RACF*, 41, p. 57-110.
- Romeuf A.-M., 1986. Les ex-voto en bois de Chamalières (Puy-de-Dôme) et des Sources de la Seine (Côte-d'or) : essai de comparaison, *Gallia*, 44, fascicule 1, p. 65-89.
- Pranyias A., 2005. *Les instruments de la divination en Grèce, en Italie et en Gaule : étude comparée*, mémoire de Master inédit, Université de Lyon II Lumière.
- Sacks K., 1990. *Diodorus Siculus and the First Century*, Princeton 1990.
- Tisserand N., Nouvel P., Gaston C., Garcia J.-P., Dietrich A. et al., 2013. Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide ? Découverte d'un complexe cultuel antique à Magny-Cours (Nièvre). *RAE*, 62, p. 157-185.
- Van Andringa W., 2002. *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Errance, Paris.
- Van Andringa W., 2000. Le vase de Sains-du-Nord et le culte de l'Imago dans les sanctuaires gallo-romains. In : Van Andringa W. (éd.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Publications de l'Université. Centre Jean-Palmerie. Saint-Étienne, p. 27-44. (Mémoires ; 22).
- Willet E., 1994. *L'art africain, une introduction*. Paris, Thames and Hudson.

## Auteur

Matthieu POUX, université de Lyon, ArAr – UMR 5138-MOM ; [matthieu.poux@univ-lyon2.fr](mailto:matthieu.poux@univ-lyon2.fr)

## Abstract

The lack of cult statues in Gallic shrines of the second Iron Age is one of the most solid common places in the archaeology of sanctuaries. It is even one of the first criteria used by specialists to distinguish them from their Roman period successors, built to house a figurative representation of the honoured divinity. Suggested by Diodorus, in his legendary account of Brennus sacking of Delphi, this statement is contradicted by Caesar, though, who explicitly mentions divine effigies of Mercury (*BG*, 6.17).

This paper proposes to reconsider this thematic in the light of archaeological discoveries made over the past thirty years: from the rare preserved examples of Gallic stone- or wooden statues, to their iconographic representations, up to the traces that they may have left within the temples grounds. Particular attention is paid to the central cavities, generally interpreted as "autels creux", which may have served as implantation pits for large wooden statues such as the one in Geneva.